

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

---

PROJET DE DELIBERATION

---

**Séance du 28 novembre 2024**

**DCM N° 24-11-28-18**

**Objet : Projet Educatif de Territoire de la Ville de Metz 2024/2027.**

Le Projet Educatif de Territoire (PEDT) définit un cadre partenarial réunissant tous les acteurs éducatifs du territoire pour assurer la complémentarité ainsi que la continuité entre le temps scolaire et le temps périscolaire. Cela pour prendre en compte l'intégralité du temps en collectivité.

Le Projet Educatif de Territoire 2021-2024 approuvé par le Conseil Municipal et signé par les partenaires institutionnels que sont le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports de la Moselle, le Rectorat de l'Académie Nancy-Metz et la CAF de la Moselle, en décembre 2021, a pris fin.

L'objectif du Projet Éducatif de Territoire est de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs. Cette démarche rassemble tous les acteurs de la communauté éducative. Elle concerne l'ensemble des écoles publiques messines sur l'ensemble des temps scolaires et périscolaires.

Par ailleurs, depuis janvier 2021, la Ville de Metz a déployé un accueil de loisirs périscolaire sur le temps du mercredi matin qui a permis à la Ville de s'engager dans un "Plan Mercredi". La qualité des accueils est garantie par une charte qualité "Plan Mercredi" dont les orientations sont intégrées dans le Projet Educatif de Territoire.

L'évaluation du précédent projet, PEDT labellisé Plan mercredi 2021-2024 a été réalisée entre mai à octobre 2024 par une consultation associant : les parents, les enseignants, les agents de la Ville, les associations périscolaires et les enfants.

Toutes les parties prenantes de l'évaluation ainsi que les partenaires institutionnels ont été amenés à se réunir, mardi 8 octobre 2024, lors d'une réunion organisée en deux temps :

- Présenter le bilan du PEDT 2021/2024, vu par les enfants, vu par les parents et illustré de plusieurs actions notables menées durant ces trois années.
- Proposer les 4 nouveaux axes du nouveau PEDT et définir les objectifs principaux et les actions à mener sur les trois années scolaires à venir.

Enfin, un point sur les nombreuses mesures mises en place pour faciliter la communication et l'information des différents acteurs de l'Education et des temps de l'enfant a été réalisé.  
(La présentation projetée le 8 octobre est proposée en annexe).

Le Projet Éducatif Territorial 2024-2027 précisera les objectifs à mettre en œuvre avec l'ensemble de la communauté éducative, au cours des trois prochaines années scolaires 2024-2025, 2025-2026 et 2026-2027.

Les quatre nouveaux axes sont les suivants :

- Accès à la culture et aux sports
- Education à la citoyenneté
- La santé et l'inclusion de tous les enfants
- Education au Développement durable

S'ils donnent les grandes lignes et des objectifs précis, le Projet Educatif de Territoire et le Plan Mercredi doivent pouvoir évoluer grâce au travail des différentes instances et partenariats. Ainsi, les trois prochaines années scolaires seront le théâtre de plusieurs réunions thématiques sur chacun des quatre axes.

La Ville de Metz souhaite renouveler le Projet Educatif de Territoire tout en intégrant un Plan Mercredi.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

## **LE CONSEIL MUNICIPAL**

Les Commissions compétentes entendues,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** le Code de l'Education,

**VU** le Code de l'Action Sociale et des Familles,

**VU** la circulaire n° 2013-036 du 20 mars 2013 publiée au Bulletin Officiel n° 12 du 21 mars 2013 portant sur le Projet Éducatif de Territoire,

**VU** la délibération du 25 janvier 2024 approuvant l'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours,

**VU** le Projet Educatif de Territoire 2024-2027 et la convention "Charte qualité Plan Mercredi" joints à la présente délibération,

**CONSIDERANT** la modification des rythmes scolaires à compter du 4 janvier 2021, reconduite en janvier 2024,

**CONSIDERANT** la volonté de la Ville de Metz, ville amie des enfants et ville éducatrice, de créer les conditions favorables au bien-être des enfants et à leur réussite,

**CONSIDERANT** la nécessité d'adopter le Projet Educatif de Territoire et Plan Mercredi 2024/2027 afin de maintenir la cohérence éducative sur l'ensemble des temps de l'enfant,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

**DECIDE :**

- **D'APPROUVER** le Projet Éducatif de Territoire 2024-2027 et la convention Charte Qualité « Plan Mercredi ».
- **D'AUTORISER** M. le Maire ou son représentant à signer le Projet Educatif de Territoire 2024-2027, la convention charte qualité « Plan Mercredi » et leurs avenants éventuels, ainsi que tout acte, document ou contrat connexes à la mise en place du dispositif « Plan Mercredi »/
- **DE SOLLICITER** les soutiens financiers auxquels la Ville peut prétendre dans le cadre de la mise en place du dispositif Projet Educatif de Territoire et du « Plan Mercredi ».

Service à l'origine de la DCM : Pôle Education Commissions : Commission Enfance - Education - Périscolaire Référence nomenclature «ACTES» : 8.1 Enseignement
--

# PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE (PEdT) 2024-2027

Demande de labellisation « **Plan Mercredi** » :  Oui  Non

Ville de Metz

---



Cette nouvelle version de modèle de projet éducatif de territoire intègre le **Plan Mercredi** dans sa rédaction. En fin de document, vous trouverez des outils pour vous aider dans votre réflexion. Disposés après les encarts signatures, **ils devront être retirés du document avant envoi aux administrations.**

# PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

## Collectivité territoriale, EPCI ou SIS porteur du projet :

Nom et prénom de l' élu de référence	AUDOUY Caroline
Fonction	Adjointe au Maire aux Temps périscolaires et au Plan mercredi
Adresse	144 avenue de Thionville 57050 Metz
Téléphone	03 87 55 52 89
Adresse électronique	caudouy@mairie-metz.fr

## Coordination du projet assurée par :

Nom et prénom du responsable pédagogique (contact privilégié)	COLOMINA Justine
Fonction	Chargée de mission PEDT
Adresse	144 avenue de Thionville 57050 Metz
Téléphone	06 37 54 00 11
Adresse électronique	jcolomina@mairie-metz.fr

- **Territoire concerné** (en indiquant le cas échéant le nom des différentes communes participant au projet) :

Commune(s)	Nombre d'habitants
Ville de Metz	120 874 (INSEE 2021)

## Description générale du territoire :

Située à 50 mn de Luxembourg, 1h25 de Paris (en TGV) et à 2h30 de Bruxelles, la Ville de Metz, trentième ville de France, fait partie de Metz Métropole (230 000 habitants et 46 communes).

### DIAGNOSTIC SOCIAL DE TERRITOIRE du CCAS de Metz (2022)

#### DEMOGRAPHIE ET POPULATION

Une baisse de la population toujours sensible

- La décroissance de la population messine est continue
- Metz concentre 52 % de la population de l'Eurométropole.

Une population assez jeune et majoritairement sans enfant

- 16% a moins de 14 ans
- Plus d'un Messin sur trois a moins de 25 ans
- On dénombre 14 006 familles avec enfants de moins de 25 ans dont :
  - o 19% de familles nombreuses (avec 3 enfants ou plus)
  - o 32.9% de familles monoparentales
  - o 67.1% de couples parentaux
- Près de 52% des personnes de 15 ans et plus non scolarisées ont un niveau de formation supérieur au baccalauréat.

#### ECONOMIE ET EMPLOI

Une activité économique en légère diminution

- Le nombre d'emplois a diminué de 0,4 % entre 2013 et 2018, suivant la diminution de la population sur cette même période.
- 69% des 15-64 ans de la commune de Metz sont actifs
- 69,5 % de la population active est en emploi stable contre 19,4% en contrats précaires.
- 57% des actifs messins occupent un emploi.

Le taux de chômage est plus élevé que dans d'autres grandes villes : Un taux de chômage de 17,3%

Une majorité d'employés et de professions intermédiaires : Les fonctions intellectuelles, administratives et de gestion représentent la majorité des emplois messins, ce qui induit un haut niveau de qualification et un nombre important de cadres et professions intermédiaires.

#### REVENUS ET PRECARITE

Des niveaux de revenus contrastés selon l'âge et la composition familiale

- 20% de la population vit sous le seuil de pauvreté, ce taux est près de 9 points supérieur à la moyenne nationale
- Un allocataire sur trois sous le seuil de bas revenu

- Selon les données CAF, 12 109 foyers allocataires (soit 25 204 personnes couvertes) sont sous le seuil de bas revenu en 2020 à Metz (soit 34,8%)
- 14,2% des ménages couverts par les minimas sociaux

#### PETITE ENFANCE ET JEUNESSE

Un fléchissement du nombre de jeunes enfants

- 3 780 enfants de moins de 3 ans
- Le nombre de jeunes enfants est en diminution depuis 2010 en lien notamment avec l'inflexion des naissances enregistrées sur la commune.

Les jeunes de 0 à 24 ans représentent 1/3 de la population messine

- 37 814 personnes de 0 à 24 ans (32.2% de la population messine)
- 9 771 enfants de 3 à 10 ans (8.3% de la population messine)

La vulnérabilité des enfants (indicateur Compas 2020)

- 19,3% enfants de moins de 3 ans sont considérés comme vulnérables
- 21,5% enfants de 3-5 ans sont considérés comme vulnérables
- 27,7% enfants de 6-10 ans sont considérés comme vulnérables

Niveau de formation des jeunes

- 3,7 % de la population des jeunes de 15 à 17 ans sont non scolarisés et sans diplôme contre 8,2% de la population des 18-24 ans.
- 46,6% des 15 à 24 ans ont un emploi stable
- 15,5% des jeunes ne sont ni en emploi, ni en formation.

#### • Les associations du territoire :

Culturelles & artistiques	Sportives	Environnement
Vous pouvez retrouver l'ensemble des associations de la Ville de Metz sur le site de la Ville : <a href="https://metz.fr/associations/associations.php">https://metz.fr/associations/associations.php</a>		

#### Atouts du territoire et leviers pour la mise en œuvre du PEDT (ex : description des équipements sportifs et culturels, ...) :

- **Metz Ville Amie des enfants** : la Ville de Metz est Ville Amie des enfants depuis 2004. Pour la période 2020-2026, elle s'est engagée, auprès d'UNICEF, à rendre la ville plus accueillante et accessible aux enfants et aux jeunes, à améliorer leur sécurité, leur environnement, leur accès à la culture et aux loisirs, à promouvoir leur éducation à la citoyenneté, et à favoriser leur participation à la vie de la cité. Un plan d'action a été élaboré avec l'ensemble des Services de la Ville concerné de près ou de loin par l'enfant de 0 à 18 ans, et une feuille de route est décidée annuellement avec le Comité Unicef Moselle.

- **Une coopération avec les services de la Ville au profit des enfants** : La Ville de Metz met tout en œuvre pour développer des actions éducatives de qualité dans le temps scolaire, en partenariat étroit avec la Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale de Moselle. Un programme riche et varié est établi par les services municipaux et structures culturelles et sportives messines. Les enfants scolarisés à Metz peuvent ainsi bénéficier d'actions et d'activités dans les domaines de la santé, de l'éducation physique et sportive, des langues vivantes, de la culture, du développement durable et de la citoyenneté. La majorité des actions sont recensées dans « un catalogue des actions éducatives à l'école » réalisé chaque année à destination des directeurs et des enseignants pour les informer sur la diversité des actions proposées et les contacts utiles pour les mettre en œuvre. De plus, les services sont amenés à travailler ensemble lors de l'élaboration du PEDT mais également dans la mise en place de différents labels ou contrats locaux ; comme le titre Ville Amie des enfants, le Contrat local de santé de l'Eurométropole de Metz, le label 100% EAC, de la Cité Educative...

- **Un réseau associatif et culturel mobilisé sur les temps scolaires et périscolaires** : Quatorze associations interviennent sur les différents temps de l'enfant. Plusieurs dispositifs portés par différents services de la Ville permettent de mettre en place diverses activités avec les enfants comme les résidences d'artistique organisées avec le service culture de la Ville de Metz permettent à des artistes d'intervenir dans la majorité des écoles par exemple ;

- **Des restaurants rénovés, des équipements, salles du périscolaire aménagés et des cours végétalisées, offrant une meilleure capacité d'accueil pour les activités périscolaires** : construction récente de plusieurs restaurants scolaires, la rénovation des salles de classes et des salles pouvant accueillir des activités périscolaires grâce à des aménagements d'équipements ou des salles, ainsi que d'espaces de repos dans les écoles. La Ville profite des vacances scolaires pour réaliser les travaux d'aménagement et d'amélioration dans les 81 bâtiments scolaires de la Ville. De plus, le réchauffement climatique global a amené la Ville de Metz à repenser la structuration des cours des écoles, avec un grand plan de végétalisation des cours d'écoles sur plusieurs années.

- **Une organisation du pôle avec une structuration de la compétence animation et formation** : deux référentes pédagogiques et une personne en charge de l'Inclusion et de la Formation sur la Pause méridienne, mettent en place des formations pour les 18 adjoints pédagogiques et les 300 agents répartis sur les 23 restaurants scolaires. Une personne a en charge le lien avec les associations périscolaires.

- **Favoriser l'utilisation du numérique** : depuis 2020, l'ensemble des écoles de Metz disposent des mêmes équipements informatiques. Cette politique digitale est le fruit d'un partenariat avec l'Éducation Nationale pour établir une architecture numérique adaptée aux usages et besoins réels des équipes enseignantes. Deux techniciens sont dédiés à cette mission.

- **Un lieu dédié à l'Écologie Urbaine** : le Cloître des Récollets identifié comme Haut-lieu de l'écologie urbaine est un lieu incontournable fédérant multiples associations œuvrant dans le champ du Développement Durable, pouvant accueillir des actions éducatives sur le sujet mêlant environnement et patrimoine.

- **Une proximité avec les pays Européens** : cette proximité avec l'Allemagne permet de mettre en avant des classes ou écoles biculturelles franco-allemande afin de faciliter l'apprentissage des langues dès le plus jeune âge.

**Freins liés au territoire pour la mise en œuvre du PEDT (ex : transports, infrastructures...)**

- **58 écoles et écoles primaires** (25 écoles maternelles, 23 écoles élémentaires et 10 écoles primaires) répartis entre 23 restaurants scolaires qui nécessitent des transferts réduisant les temps éducatifs sur la pause méridienne pour certaines écoles et mobilisant du personnel supplémentaire.

- **Configurations diverses des écoles** qui ne permettent pas toujours un aménagement des espaces éducatifs pour adapter les activités aux rythmes des enfants ;

- **Des disparités entre les différents quartiers de la Ville** qui ne facilite pas l'homogénéisation des activités, la mise en commun et la diffusion des informations.

Précision sur les **domaines de compétence** acquis :

Commune	EPCI ou SIS	
<input checked="" type="checkbox"/>	Scolaire	<input type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/>	Périscolaire	<input type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/>	Nouveau temps périscolaire	<input type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/>	Restauration scolaire	<input type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/>	Extrascolaire	<input type="checkbox"/>

**Dispositifs existants :**

- Projet éducatif local
- Contrat éducatif local
- Contrat de ville
- Contrat animation jeunesse territorialisé
- Contrat dans le domaine de la culture
- Contrat local d'accompagnement
- Convention territorial global

Précisez : .....

• **Organisation générale de la semaine :**

	Accueil périscolaire le mercredi	
Semaine à 4 jours ½	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
Semaine à 4 jours	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

Ce PEDT fait-il l'objet d'une demande de labellisation **PLAN MERCREDI**

<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
---	------------------------------



(Le cas échéant, mettre en avant les renseignements apportés lorsque la notion « **valeur qualité dans le cadre du plan mercredi** » est présente ainsi que renseigner le tableau d'activités.)

# LE PILOTAGE DU PEDT

## Composition de la structure de pilotage

Partenaires institutionnels	Partenaires associatifs	Autres partenaires (bénévoles, parents, ...)
- Directeur académique des services de l'Éducation nationale - Inspecteurs de l'Éducation Nationale - Caisse d'Allocations Familiales - Direction Départementale de la Cohésion Sociale - Ville de Metz (le Pôle Education et les différents services de la Ville)	- Union des Maisons de la Jeunesse et de la Culture - Ligue de l'enseignement - Fédération des Centres Sociaux - Les quatorze associations périscolaires	- Parents d'élèves Elus - Autres parents volontaires (ayant exprimé le souhait de participer à ces réunions via le questionnaire d'évaluation de précédent PEDT)

## Modalités de pilotage

A quelle fréquence le comité de pilotage s'est-il réuni ?

2 fois lors des trois dernières années

Des groupes de travail ont-ils été mis en place ?  Oui  Non

Si oui, précisez les thématiques, observations, etc. : Un groupe de travail a été mise en place pour chaque axe du PEDT. Les thèmes étant : Culture et citoyenneté, Développement durable et environnement, École inclusive et lutte contre les discriminations et Santé et bien-être des enfants

De quelle manière les familles ont-elles été associées à l'élaboration du PEDT ?

Tous les parents de la base de données liées aux inscriptions scolaire sont invités à chaque réunion du PEDT. De plus, lors de la réalisation du bilan du PEDT 2021-2024, un questionnaire en ligne a été envoyé à tous les parents de cette même base de données. Ils ont pu donner leurs avis sur le PEDT passé et nous donner des pistes d'améliorations pour le PEDT 2024-2027.

A quelle fréquence le comité de pilotage se réunit-il pour le suivi du PEDT ?

Une fois en début de PEDT et une fois à la fin du PEDT. Entre ces deux comités de pilotage, nous mettons en place des groupes de travail ouverts à tous et également des réunions de travail interne à la Ville de Metz avec les élues et les agents.

## Modalités diverses

Quelle(s) est (sont) le(s) mode(s) d'inscription aux activités proposées ?

Pour s'inscrire aux activités proposées, il faut avoir un accès personnel à son espace famille : Ce site permet d'avoir, à portée de main, toutes les actualités des écoles maternelles et élémentaires publiques, de la Ville de Metz.

La création de votre Espace Personnel vous permet de faciliter les démarches liées aux activités périscolaires de vos enfants.

Pratique, facile et sécurisé, vous pourrez :

- Inscrire votre enfant à l'école
- Inscrire votre enfant aux activités périscolaires
- Réserver la restauration, l'aide aux devoirs, les activités périscolaires du soir et du mercredi matin.
- Visualiser l'état de consommation correspondant à la facture et payer : la cantine, le périscolaire du matin, du mercredi matin, du soir et l'aide aux devoirs.
- Gérer et modifier vos informations personnelles.

En complément du site internet, la ville a mis en place une application mobile Metz'Péri où l'on retrouve les mêmes informations et fonctionnalités que sur le site internet avec une interface simplifié et accessible avec un simple smartphone ou une tablette.

## Objectifs éducatifs du PEDT partagés par l'ensemble des partenaires :

- **Accès à la culture et au sport :**
  - o Favoriser l'accès à la culture pour tous
  - o Favoriser l'apprentissage des langues étrangères : développer les écoles biculturelles
  - o Profiter de l'année l'olympique pour développer le sport à l'école et sur temps périscolaires
- **Éducation à la citoyenneté :**
  - o Favoriser la participation des enfants à la vie de la cité
  - o Mettre en avant la laïcité et les valeurs de la République (tenue scolaire, respect, autorité à l'école, connaissance de l'histoire et la culture française, et le travail sur la mémoire)
  - o Lutter contre les discriminations : Favoriser l'égalité Filles-Garçons, lutter contre les violences et le harcèlement
- **La santé et l'inclusion de tous les enfants :**
  - o Favoriser l'inclusion de tous les enfants sur les temps périscolaires,
  - o Lutter contre la pollution aux abords et dans les écoles
  - o Sensibiliser aux handicaps

- **Education au développement durable**
  - o Favoriser l'Education au Développement Durable
  - o Sensibiliser au bien-être animal
  - o Lutter contre le gaspillage alimentaire

**Objectif éducatif :**

*Il ne se résume pas à un planning d'activités mais influe sur les conditions d'accueil des enfants et la manière de conduire les activités. L'objectif éducatif est soumis à des procédures de suivi et d'évaluation (tant sur les aspects qualitatifs que quantitatifs) devant garantir la qualité et la cohérence des activités.*

Effets attendus (connaissances, compétences, comportements, ...) :

- **Accès à la culture et au sport :**
  - o Faciliter et banaliser l'accès à la culture
  - o Meilleure utilisation des outils numériques
  - o Meilleure connaissance de l'environnement naturel urbain
  - o Faciliter l'accès au sport
- **Education à la citoyenneté :**
  - o Appétence pour la langue et la culture allemande et appétence pour la langue anglaise
  - o Meilleure participation des enfants à la vie de la cité
  - o Meilleure connaissance des valeurs de la république à l'école
  - o Meilleure connaissance du principe de laïcité
  - o Expérimentation et évaluation de la tenue unique dans plusieurs écoles de la Ville
  - o Sensibilisation à l'égalité Filles et Garçons et déconstruction des stéréotypes sexués
- **La santé et l'inclusion de tous les enfants :**
  - o Meilleure intégration des enfants en situation de handicap dans les écoles
  - o Amélioration de la connaissance des types de handicaps, travail collectif sur les postures, les manières d'accueillir et prendre en charge les enfants en situation de handicap
  - o Mise en accessibilité des écoles pour les enfants et les parents
  - o Proposition d'activités sur le bien manger
  - o Accompagner la transition crèche-école
- **Education au développement durable**
  - o Sensibilisation de tous les enfants à la thématique avant leur sortie de primaire
  - o Sensibilisation et responsabilisation des enfants sur leurs comportements de consommateur
  - o Complémentarité des projets éducatifs sur l'Éducation Développement Durable (EDD) entre les écoles et associations périscolaires
  - o Favoriser les comportements éco-responsables

# L'ÉCOLE ET LE PÉRISCOLAIRE

Dans cette partie, la notion « (valeur qualité dans le cadre du plan mercredi) » indique un attribut participant de la labellisation.



Les écoles et nombres d'enfants

	Nombre d'enfants concernés (dont présentant un handicap)	Nombre d'établissements concernés	Nombres d'enfants fréquentant le périscolaire		
			Matin	Midi	Soir
Niveau maternel (moins de 3 ans)	65	8	0	0	0
Niveau maternel (entre 3 et 5 ans)	3 485	35	1298	2515	901
Niveau élémentaire :	5 920 dont 191	33 dont 16	2265	4885	1477
Niveau secondaire :					

Organisation en **groupement scolaire** ?

Oui  Non

## Quels sont les objectifs principaux du projet de l'école ?

La Ville de Metz compte **58 écoles et écoles primaires** (25 écoles maternelles, 23 écoles élémentaires et 10 écoles primaires), et autant de projets d'école. Cependant on peut relever deux axes et objectifs communs à tous les projets d'école :

« Assurer à Tous et à Chacun la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture » :

- aide aux élèves rencontrant des difficultés de langage ;
- aide aux élèves ayant du mal à se concentrer.

« Coopérer et s'organiser dans l'intérêt des élèves » :

- mobilisation de l'équipe pédagogique au niveau de l'arrivée des élèves dans l'école et au niveau des déplacements au sein de l'école ;
- mobilisation de l'équipe sur les problèmes de sécurité.

Pour la rentrée 2024, les conseils d'école sont amenés à rédiger leurs nouveaux projets d'école pour une période de 3 ans. Ainsi, le Pôle Education et les services de l'Education Nationale vont communiquer largement sur la mise en place d'un nouveau PEDT 2024-2027, afin que les projets d'école puissent s'inscrire dans cette nouvelle programmation.

De plus, certaines écoles ont mis en place des projets NEFE ainsi que l'expérimentation de la tenue scolaire unique, ces projets s'inscrivent tous les deux dans le nouveau projet éducatif de la Ville.

## L'organisation du temps

(Un tableau par école si l'organisation est différente)

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	Observations
De 7h30-8h30	Accueil du matin	Accueil du matin	Accueil du matin avant activités	Accueil du matin	Accueil du matin	
De 8h30-11h45	Temps scolaire	Temps scolaire	Périscolaire du mercredi (jusque midi)	Temps scolaire	Temps scolaire	
<b>TEMPS DE MIDI</b> De 11h45-13h45	Pause méridienne	Pause méridienne		Pause méridienne	Pause méridienne	
De 13h45-16h30	Temps scolaire	Temps scolaire		Temps scolaire	Temps scolaire	
De 16h30 à 18h45	Périscolaire du soir	Périscolaire du soir		Périscolaire du soir	Périscolaire du soir	Ou aide aux devoirs lundi mardi, jeudi de 16h30 à 17h30

A quel moment sont organisées les Activités pédagogiques complémentaires (APC) ?

Les écoles organisent les APC en fonction de leurs contraintes, dans le respect de la continuité des temps scolaires et périscolaires.

Pour les enfants de deux et trois ans, sur quel temps a lieu la sieste ?

- Péri-scolaire       Scolaire       Péri-scolaire et scolaire

Quels sont les moyens mis en œuvre pour respecter le rythme biologique des enfants de moins de 6 ans ?

Quand la configuration des écoles le permet, des espaces de sieste sont mis en place pour les petites sections dans les écoles.  
 Pour l'accueil du matin, lorsque c'est possible, les accueils maternel et élémentaire sont séparés et les accueils sont échelonnés.  
 Pour la pause méridienne, des lieux calmes sont aménagés pour permettre aux enfants de se reposer et de participer ou non aux activités en libre accès. Du matériel ludique et adapté à la détente est mis à disposition, des temps libres surveillés sont proposés aux enfants.  
 Des temps calmes sont prévus sur l'ensemble des temps péri-scolaire pour s'adapter aux besoins physiologiques des enfants. Nous prenons en compte le droit à ne rien faire de chaque enfant.

Comment envisagez-vous la transition entre les différents temps de la journée pour ce public ?

Les ATSEM ont été spécifiquement affectés aux missions éducatives et de suivis dans les différents temps de passation. Ils assurent une continuité de suivi pédagogique sur la journée et permettent une passation de qualité entre les temps scolaires et les temps d'accueil du matin et de la pause méridienne, et avec les associations sur le péri-scolaire du soir.

### Le péri-scolaire

Intervenants extérieurs			
Associations socio-culturelles	Associations sportives	Bénévoles, parents	Autres intervenants
<ul style="list-style-type: none"> <li>- MJC 4 BORNES</li> <li>- Fédération Famille de France 57</li> <li>- ACS Agora</li> <li>- Arc en ciel</li> <li>- Il était une fois</li> <li>- Du Coté des Loisirs</li> <li>- MJC Metz Sud</li> <li>- ASBH Centre Social Pioche</li> <li>- Maison de la Culture et des Loisirs</li> <li>- Le Quai</li> <li>- PEP 57</li> <li>- Centre d'Animation Sociale, Sportive et d'Insertion Solidaire</li> <li>- MJC Borny</li> <li>- KAIROS</li> <li>- Ligue De L'enseignement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Athlétisme Metz Métropole</li> <li>- Badminton Marly-Metz</li> <li>- Club Escalade Evasion Metz</li> <li>- Danse Expression</li> <li>- La Ronde Pétanque</li> <li>- Metz Gym</li> <li>- Taekwondo Spirit Metz</li> <li>-Ugolf Metz Technopôle</li> <li>- Club d'échecs Metz Fischer</li> <li>- Cometz baseball</li> <li>- Nan Bara</li> <li>- Pas Assez</li> </ul> <p>Vous pouvez retrouver l'ensemble des associations de la Ville de Metz sur le site de la Ville :</p> <p><a href="https://metz.fr/associations/associations.php">https://metz.fr/associations/associations.php</a></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les parents d'élève élus</li> <li>- Tout parent volontaire souhaitant participés à la vie scolaire et péri-scolaire de leur enfant.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- UNICEF France</li> <li>- CPN Coquelicot</li> <li>- UNICEF</li> <li>- INJS</li> <li>- Ecole De La Paix</li> <li>- La Fibre</li> <li>- La Passerelle</li> <li>- Les Petits Débrouillards Du Grand Est</li> <li>- Occe Moselle</li> <li>- Octave Cowbell Galerie</li> <li>-Metz A Vélo</li> <li>- Welfarm</li> <li>- Amethyste</li> <li>- Association Tata</li> <li>- Unis-Cité</li> <li>- Bout D'essais</li> <li>- Compagnie Deracinemoa</li> <li>- Compagnie Enz</li> <li>- Emari</li> <li>- Instituts Des Musiques D'aujourd'hui</li> <li>- Le Cours Théâtral</li> <li>- Pop English creation Pushing</li> <li>- Association le « Souvenir Français »</li> <li>- Aponie</li> <li>- Cantorama</li> <li>- Club UNESCO</li> <li>- Heruditatem</li> <li>- Ludothèque Eclaireuses et Eclaireurs de France</li> <li>- Office Central pour la Coopération à l'Ecole</li> <li>- Pushing</li> <li>- SPA - Refuge Arry</li> </ul> <p>Également toutes les troupes artistiques qui interviennent annuellement lors des résidences d'artistes.</p>

L'écriture du *projet éducatif* a-t-il été écrit en collaboration avec l'équipe enseignante pour assurer la complémentarité ?  
(Valeur qualité dans le cadre du plan mercredi)



Oui  Non

Est-il ou sera-t-il présenté en conseil d'école ? (Valeur qualité dans le cadre du plan mercredi)



Oui  Non ou date de présentation prévue : lors du premier et/ou deuxième conseil d'école (octobre et février)

Des modalités contractuelles existent-elles entre l'organisateur et les partenaires ?

Oui  Non

Autre (précisez) .....

## La formation

Prévoyez-vous une ou des formations de votre personnel ?	
<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Diplômante, non professionnelle (BAFA-BAFD) <input type="checkbox"/> Diplômante, professionnelle (BAPAAT, BPJEPS, DEJEPS...) <input checked="" type="checkbox"/> Qualifiante, (CNFPT, autres organismes de formation)
<input type="checkbox"/> Non	

Précisez : Formations BAFA et BAFD pour les animateurs et coordinateur du périscolaire (pour le personnel associatif) les ATSEM, adjoints pédagogiques ont accès à des formations CNFPT sur diverses thématiques en lien avec leurs interventions sur leurs missions sur les temps périscolaires.

Nombre de personnes concernées :

Plus de 300 agents

Avancement de la démarche de formation (projet ou déjà engagé) :

Une personne en charge de l'Inclusion et de la Formation sur la Pause méridienne, propose tout au long de l'année, depuis 2023, un programme de formation sur différents thématiques, auxquels sont conviés l'ensemble des agents qui interviennent sur le temps de la pause méridienne (ATSEM, adjoints pédagogiques, agents d'encadrements, personnel de service)

Obtention d'un diplôme par le biais de la VAE :

Non

Thématiques de formations privilégiées :

À chaque rentrée scolaire, une session de formation d'une semaine à destination des adjoints pédagogiques est organisée par les deux référentes pédagogiques avec une présentation du fonctionnement du pôle, des interlocuteurs des différents services, du Projet Éducatif de Territoire avec les projets d'année à mettre en place. Cette formation est également axée sur les fondamentaux de l'accompagnement des enfants.

Ces 18 adjoints pédagogiques sont ensuite chargés de la coordination des 300 agents d'encadrement sur la pause méridienne. Un guide d'accueil est remis à chacun des agents qui définit les temps scolaires et périscolaires, les missions de l'agent, les besoins des enfants selon les âges, les règles de sécurité, les modes de passation et les informations sur les fonctions et rôles des équipes éducatives sur site.

Tout au long de l'année, une formation continue à destination des agents d'animation (adjoints pédagogiques et agents d'encadrement) est mise en place sur les besoins et spécificités des enfants selon les tranches d'âge, les mesures de prévention dans la vie quotidienne, l'organisation d'activités, les dynamiques de groupes, l'acquisition d'un répertoire d'activités, les premiers gestes de sécurité, l'accueil des enfants en situation de handicap, accueil et accompagnement des allophones...

# L'ACCUEIL DES ENFANTS HORS TEMPS SCOLAIRE

Cette section prend modèle sur le projet éducatif ACM et doit être renseignée en tout état de cause (ACM ou hors ACM)

(Article R. 227-25 du code de l'action sociale et des familles + charte de qualité du plan mercredi)

- Le projet éducatif périscolaire existant peut remplacer ce modèle dès lors qu'il répond à tous ces critères
- La charte de qualité (partie outils) détaille les attendus des paragraphes 4, 7, 8,9 et 10.
- Concernant les paragraphes 4 et 6, les éléments de l'ancienne version PEDT y ont été injectés. Ils sont complémentaires des vos propres informations.

## 1- La nature des activités en fonction des modalités d'accueil (s'il s'agit d'activités physiques ou sportives, précisez les conditions de mise en œuvre)

Précisez la **qualité éducative des activités** : (valeur qualité dans le cadre du plan mercredi)



Pour l'accueil du matin : A partir de 7h30 et jusqu'à 8h30, cette heure est un temps calme est adapté à chaque enfant et permet un éveil en douceur.

Pour la pause méridienne : A partir de 11h45 jusqu'à 13h45, des activités variées sont proposées aux enfants par les adjoints pédagogiques par l'intermédiaire des agents d'encadrement, sur des thématiques diverses (culturelles, sportives, citoyennes, ...). Il est également prévu des temps calmes pour permettre aux enfants de se reposer et de participer ou non aux activités en libre accès. Du matériel ludique et adapté à la détente est mis à disposition, des temps libres surveillés sont proposés aux enfants. L'accueil en sécurité des enfants est la priorité, le temps accordé au repas est primordial et les activités pour les enfants restent facultatives, les animations sont des propositions et non une obligation. Enfin, un retour au calme après le repas est prévu pour favoriser une reprise plus paisible des temps d'enseignement de l'après-midi

Pour le périscolaire du soir et le mercredi matin : Le périscolaire du soir à partir de 16h30 et jusqu'à 18h45 ainsi que le périscolaire du mercredi matin, de 7h30 à 8h30 pour l'accueil au calme avant les activités et ensuite jusqu'à 12h pour 3h30 d'activités. Les associations assurent le périscolaire du soir et du mercredi matin, cela permet une continuité dans l'accompagnement et l'encadrement des enfants. Les différents intervenants ont été retenus pour la pertinence de leurs projets d'animation (projet éducatif en lien avec le PEDT), les activités proposées aux enfants permettent de toucher un large public et sont adaptées aux enfants en situation de handicap.

Sur tous les temps de l'enfant hors temps scolaire, les organisateurs prévoient des temps calmes pour s'adapter aux besoins physiologiques des enfants. L'enfant a toujours le choix de participer ou non aux activités. De plus, les activités proposées ont une finalité ludique et récréative. Elles n'ont pas d'objectif d'acquisition de performance et doivent être accessibles à l'ensemble des enfants accueillis.

Pour l'aide aux devoirs : L'aide aux devoirs est proposée dans l'ensemble des écoles élémentaires messines (du CP au CM2), sous réserve d'intervenant disponible. Il s'agit d'un accompagnement dans l'apprentissage des leçons, proposé aux familles les lundis, mardis et jeudis de 16h30 à 17h30. Les enfants peuvent ensuite se rendre au périscolaire du soir. Concrètement, l'aide aux devoirs, permet d'accompagner les enfants dans l'apprentissage des leçons au sein des écoles en petits groupes.

## 2- La répartition des temps respectifs d'activité et de repos :

Pour tous les temps hors temps scolaire :

Le temps de jeu : C'est en complément du temps de détente pour les enfants qui le souhaitent. Les animateurs préparent des activités autour du jeu.

Le temps de détente : C'est un temps qui permet de décrocher de l'école, de se détendre et de jouer. L'enfant y est libre de choisir ce qu'il veut faire dans la limite du respect des autres et des règles de vie. Il doit pouvoir être seul ou avec ses copains, se reposer, lire, jouer ou ne rien faire, faire une activité / un jeu seul ou avec un animateur.

Le temps d'activité : C'est un temps ludique, de découverte, préparé et animé par les animateurs du périscolaire ou par un intervenant. L'activité se termine avec le rangement du matériel et de la salle auquel les enfants participent.

Toutes les activités et animations doivent être prétextes à découvertes, apprentissages, plaisirs... L'activité n'est pas une fin en soi : le résultat importe peu, c'est l'expérience qui compte. Dans l'absolu, l'enfant n'est pas obligé d'y participer, des aménagements doivent être prévus et adaptés selon les possibilités. Les « coins permanents autonomes » restent accessibles pour les enfants qui décrochent durant l'activité ou qui refusent d'y participer.

Pour le périscolaire du soir, le temps de sortie des écoles : Les déplacements jusqu'au site d'accueil périscolaire se font selon les règles de sécurité et dans une grande vigilance de la part de l'animateur. Au-delà de l'aspect sécurité de ce moment, c'est aussi le premier contact entre l'enfant et l'animateur. C'est aussi le moment du relais entre l'école et un adulte responsable de l'enfant.

Pour la pause méridienne : le temps accordé au repas est primordial et peut également être un temps ludique sur le bien manger.

## 3- Les modalités de participation des mineurs : (valeur qualité dans le cadre du plan mercredi)



Les enfants sont toujours acteurs de leur temps de loisir, ils ont la liberté de choix de participer ou non. Un temps d'échange est toujours prévu selon l'âge des enfants pour qu'ils puissent échanger avec les animateurs sur les activités et animations. Au quotidien, les animateurs doivent s'adapter aux envies et besoins des enfants. Les enfants peuvent participer ou non à l'activité proposée. Les enfants sont généralement sensibilisés à l'activité et sont invités à tester. En cas de refus de l'enfant, il est toujours proposé une activité autonome.

## 4- les mesures envisagées pour les mineurs atteints de troubles de la santé ou de handicaps : (valeur qualité dans le cadre du plan mercredi)

Quel accompagnement envisagez-vous pour les enfants en situation de handicap ? (Préciser les relations avec la famille, l'équipe enseignante, l'AESH)  
Quel aménagement effectuez-vous pour accueillir ces enfants à besoin particulier (activités adaptées, temps, personnel.)



L'un des axes principaux retenu pour ce PEDT est « La santé et l'inclusion de tous les enfants » avec notamment l'objectif de favoriser l'inclusion de tous les enfants sur les temps périscolaires. Pour cela, un travail de coordination des acteurs est mis en place pour favoriser l'échange d'informations. La communication avec les parents est primordiale, il s'agit donc d'informer et de sensibiliser les familles afin d'assurer un meilleur repérage des difficultés des enfants à besoins particuliers, en situation de handicap pour in fine améliorer leur prise en charge. De plus, un travail sur les aménagements dans les écoles est mené dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée.

En parallèle, des sessions de sensibilisation aux handicaps ont lieu tous les ans lors de la semaine de sensibilisation au handicap durant laquelle des activités sont mis en place sur le temps scolaire et périscolaire à destination de tous les enfants.

Des paniers sensoriels ont été mis en place dans tous les restaurants scolaires. Ce Panier sensoriel de la pause méridienne a pour objectif de :

- Répondre aux particularités sensorielles.
- Offrir aux enfants des solutions ponctuelles permettant de s'apaiser, se relaxer, se stimuler, se réguler et se repérer dans l'espace et le temps.
- Aider l'enfant à comprendre les émotions.
- Prévenir des comportements inadaptés.
- Créer du lien avec l'enfant par l'intermédiaire d'un objet

Pour continuer à adapter sa posture professionnelle et aménager l'environnement pour le bien-être des enfants accueillis pendant la pause méridienne, les agents sont formés à l'utilisation de ces paniers et un livret explicatif leur a été transmis.

En parallèle, pour créer un partenariat avec les familles, connaître et mieux accueillir les enfants à besoins spécifiques, un livret d'accompagnement a été mis en place pour assurer le suivi individuel de chaque enfant, les parents et le personnel encadrant ont connaissance des besoins de l'enfant et peuvent le compléter au fur et à mesure.

Autre nouveauté, les restaurants scolaires utilisent la communication augmentée avec les pictogrammes pour améliorer la compréhension et apporter du visuel pour les enfants qui en ont besoin.

Quelles formations pour l'encadrement des enfants en situation de handicap ?

Les ATSEM et les agents d'encadrement de la restauration scolaire sont formés à l'encadrement des enfants en situation de handicap. Des formations internes et régulières sur le thème de l'accueil des enfants en situation de handicap ou l'autisme sont mises en place. De plus, les agents titulaires ont accès au catalogue du CNFPT qui propose de nombreuses formations qualitatives sur cette thématique.

Attachée à l'accueil des enfants en situation de handicap dans les meilleures conditions, la Ville de Metz a signé une convention avec le CMSEA. Les éducateurs spécialisés du CMSEA peuvent intervenir sur tous les temps périscolaires pour former les animateurs et accompagner les enfants, notamment atteints de troubles autistiques.

Une personne en charge de l'Inclusion et de la Formation sur la pause méridienne, propose tout au long de l'année un programme de formation sur ces thématiques, auxquels sont conviés l'ensemble des agents qui interviennent sur le temps de la pause méridienne (ATSEM, adjoints pédagogiques, agents d'encadrements, personnel de service). Les intervenants sont des spécialistes de l'enfance et des enfants à besoins spécifique.

Pour les enfants bénéficiant d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé), quelles sont les relations avec l'équipe enseignante et la famille ?

Pour les enfants bénéficiant d'un PAI, des rencontres multi-acteurs permettent de définir le meilleur accueil possible, formalisé par un Projet d'Accueil Individualisé (PAI).

Un nouveau protocole est en cours de validation et devrait être mis en place très rapidement.

A la demande des représentants légaux, le PAI sera élaboré par le médecin allergologue/spécialiste qui suit l'enfant puis sera validé par le Directeur de l'école, le médecin scolaire, le Maire ou son représentant.

Après élaboration, validation et signature du PAI, celui-ci sera transmis à toutes les personnes intervenant auprès de l'enfant durant les temps périscolaires (accueil matin, pause méridienne, dispositif Aide aux devoirs) dispensé par la Ville de Metz.

Le PAI est élaboré à chaque entrée dans une école maternelle, élémentaire pour la durée de la scolarité dans le même établissement, sous réserve de la transmission des éléments nécessaires par les responsables légaux, à chaque rentrée scolaire.

Un document est envoyé en fin d'année scolaire par le référent de territoire aux familles pour savoir si le PAI est renouvelé ou non la rentrée scolaire suivante.

Les référents territoriaux sensibilisent l'ensemble des intervenants éducatifs sur la situation de l'enfant pour adapter sa prise en charge

##### **5- Fonctionnement de l'équipe constituée (directeur ; animateurs et ceux qui participent à l'ACM)**

Dans les associations périscolaires du soir, les équipes sont composées d'animateurs permanents, principalement en CDI ou CDII (contrat à durée indéterminée intermittent). La qualification de l'équipe répond à la réglementation du Ministère de la Jeunesse et de la Cohésion Sociale, soit 1 animateur pour 10 enfants de moins de 6 ans et 1 animateur pour 14 enfants de plus de 6 ans en taux réglementaire. La Ville a fait le choix de ne pas appliquer les taux d'encadrement desserrés. L'animateur est porteur du projet pédagogique, il se doit de l'avoir assimilé et de le mettre en œuvre au quotidien. Il est particulièrement important ici que ce dernier se pose comme garant d'un temps de loisirs éducatif. Le directeur quant à lui est le garant de la sécurité physique et affective des enfants, de la mise en œuvre du projet pédagogique. Il gère les relations avec les différents partenaires.

Le directeur de l'ACM organise chaque semaine une réunion de l'ensemble des animateurs pour préparer les activités, faire le bilan de la semaine et organiser l'accueil de la semaine à venir.

## 6- Les caractéristiques des locaux et des espaces utilisés.

Quels seront les locaux disponibles pour la mise en place des activités ?

L'accueil du matin se déroule dans les écoles avec des accueils maternel et élémentaire séparés quand la configuration de l'école le permet.

La pause méridienne se déroule dans les 23 restaurants, puis dans les espaces aménagés dans les écoles concernées après les transports (une cour aménagée, un espace de sieste pour les écoles maternelles, un espace de repos, des espaces d'activités manuelles, sportives et ludiques, des espaces d'échanges et de médiation)

Le périscolaire du soir et du mercredi matin a lieu dans les écoles avec des équipements aménagés, des salles aménagés ou dans les locaux des associations périscolaires.

L'aide aux devoirs a lieu dans l'école de l'enfant

Les enfants auront-ils accès à l'ensemble de ces locaux (salles de classe, bibliothèque, cantine, etc.) ?

Oui  Non

Autre (précisez) .....

Les locaux sont-ils accessibles et adaptés à l'accueil des enfants en situation de handicap ? **(Valeur qualité dans le cadre du plan mercredi)**

Oui  Non



Existe-t-il des conventions ou règlements d'utilisation de ces locaux (horaires, restrictions, etc.) ?

Oui  Non

Autre (précisez) .....

## 7- La complémentarité et la cohérence éducatives des différents temps de l'enfant : **(valeur qualité dans le cadre du plan mercredi)**



⇒ Communication relative aux projet(s) d'école et du projet pédagogique (exemples d'éventuelles actions ou de parcours éducatifs déclinés sur les temps scolaires et périscolaires)

Afin de respecter les rythmes de vie de l'enfant, il convient de veiller à la complémentarité des activités proposées sur chaque temps dans le respect des compétences et des besoins de chacun. Il convient de renforcer la continuité éducative entre les projets des écoles et les activités proposées aux enfants sur les temps hors scolaires.

Pour ce faire, les associations sont invitées à participer aux conseils d'écoles, des temps d'échange entre associations et écoles sont prévus en formalisant un temps de concertation trimestriel entre les équipes enseignantes et les équipes des temps périscolaires.

Des temps sont également organisés entre les agents de la Ville qui interviennent sur le temps de la pause méridienne et le personnel des associations périscolaires. Ces temps permettent d'échanger sur des projets communs. De plus, certaines personnes travaillant sur le temps de la pause méridienne interviennent également sur le périscolaire du soir et du mercredi.

Le Pôle éducation met en place des temps d'échange sur les actions éducatives de la Ville pour une meilleure lisibilité de l'offre municipale et soutient les projets communs écoles et associations.

Le PEDT est présenté aux parents d'élèves, notamment lors d'une réunion avec les parents d'élèves élus. Les grands axes du PEDT sont repris dans tous les projets pédagogiques des associations qui interviennent sur les temps périscolaires. Ces projets pédagogiques sont disponibles pour les familles et présentés aux parents de manière synthétique. Ils sont envoyés tous les ans au Pôle Education.

Tous les acteurs cités ci-dessous sont également conviés lors de toutes les réunions PEDT organisées par le Pôle Education.

Voici un exemple d'action :

L'organisation de la journée des droits de l'enfant tous les ans en novembre (dans le cadre du Titre Ville Amie des enfants de l'UNICEF). Le Pôle Education transmet à toute la communauté éducative les supports fournis par l'UNICEF.

⇒ Exemples de collaboration équipe enseignante/équipe d'animation (tels que liens inter-directions, communication relative aux projets pédagogiques et d'école, mutualisation de matériel ou de locaux, modalités de pilotage partagé) :

Les associations sont invitées à participer aux conseils d'écoles. Par ailleurs, la majorité des locaux scolaires et périscolaires sont mutualisés sur les différents temps de l'enfant (BCD, salles d'activités, gymnases, ...).

Les projets de transformation et de végétalisation de la cour de l'école à laquelle ont été étroitement associés les équipes pédagogiques (agents de la Ville et personnel associatif), les parents et les enfants. Tout au long du projet, les enfants ont pu bénéficier de sensibilisation au développement durable via des interventions dans l'école d'une association (CPN Coquelicots).

Le réchauffement climatique global a amené la Ville de Metz à repenser la structuration des cours des écoles, en priorité les espaces très minéraux présentant peu d'ombre et peu d'arbres de grande taille pouvant procurer de l'ombre et un peu plus de fraîcheur aux enfants. Composante à part entière du projet pédagogique des établissements, la cour se doit d'être un lieu de jeux, d'apprentissages et de lien social, où la nature joue un rôle central. La Ville de Metz a décidé d'engager un plan pluriannuel de transformation et de végétalisation de ses 81 cours d'école. Toute la communauté éducative prend part à ces projets.

⇒ Modalité d'organisation des transitions entre l'école et l'accueil du mercredi s'il y a école le matin : Où le déjeuner a-t-il lieu ? Qui organise le déjeuner ? Où l'accueil de loisirs se déroule-t-il ? Qui conduit les enfants pendant le trajet vers le lieu de déjeuner et le lieu de l'accueil de loisirs ? Comment les différents professionnels communiquent-ils ?

Le mercredi n'étant pas une journée scolaire, il se découpe en deux temps. Le plan mercredi matin et ensuite l'accueil en centre de loisirs. Aucun lien n'est prévu entre ces deux temps.

## 8- L'accueil de tous les publics (enfants et leurs familles) : (valeur qualité dans le cadre du plan mercredi)



⇒ Mesures favorisant le développement de mixité sociale et de compréhension interculturelle (diversité des publics, activités de découverte de la culture de l'autre, etc.) :

L'un des axes principaux retenu pour ce PEDT « Education à la citoyenneté » avec des actions comme développer l'appétence pour la langue et la culture allemande et appétence pour la langue anglaise et la meilleure connaissance du principe de laïcité.

Pour favoriser la mixité sociale et favoriser un accès égal à tous les enfants messins, une tarification échelonnée qui tient compte de la composition et des revenus des familles a été mise en place pour l'ensemble des activités périscolaire proposées.

Pour favoriser la compréhension interculturelle, le livret des parents, un support explicatif du système scolaire est traduit en 7 langues (anglais, allemand, arabe, turc, albanais, afghan et russe) en plus du français.

La Ville de Metz va expérimenter et évaluer la mise en place de la tenue unique dans plusieurs écoles. Pour permettre de gommer les inégalités sur le temps scolaire. Dans 6 écoles de la Ville, les enfants porteront une blouse sur le temps d'école et un comité d'évaluation va être mis en place.

De plus, le Pôle Education a été sollicité dans le cadre de la labellisation Cité Educative des quartiers de la Ville. Ce label alimente le PEDT et permettent de réfléchir autour de la place de l'éducation dans la mixité sociale et la compréhension interculturelle.

⇒ La tarification : est-elle échelonnée ? Selon quels critères ?

La Ville de Metz propose une tarification échelonnée qui tient compte de la composition et des revenus des familles. La grille tarifaire comprend 11 tranches, les tarifs varient selon le quotient familial. La Ville de Metz harmonise l'ensemble des tarifs des activités d'accueil du matin, de la pause méridienne, du périscolaire du soir, de l'aide aux devoirs et du mercredi matin pour favoriser un accès égal à tous les enfants messins. Cette centralité facilite également la vie des familles messines pour les inscriptions, les réservations et le paiement.

⇒ Modalités de communication avec les familles (par exemple affichage, flyers, site internet dédié, moments consacrés)

Comme pour la communication vis-à-vis du PEDT, les familles ont accès aux informations via différents outils de communication :

L'espace famille est un site internet dédié aux familles ayant des enfants scolarisés en maternelle ou élémentaire. Il dispose d'un accès public et d'un accès privé accessible après création d'un compte personnel. On y retrouve également des actualités du PEDT et des temps scolaires et périscolaires.

En complément du site internet, la ville a mis en place une application mobile Metz'Péri où l'on retrouve les mêmes informations que sur le site internet avec une interface simplifiée et accessible avec un simple smartphone ou une tablette.

L'affichage dans les écoles permet de renseigner les familles sur les menus à la restauration scolaire, les programmes des activités sur les temps d'accueil du matin, de la pause méridienne, du périscolaire du soir et du mercredi matin.

Des articles dans le Metz Mag afin de communiquer les annonces importantes comme le changement des rythmes scolaires ou la mise en place d'un nouveau PEDT. Ainsi que le site internet et les réseaux sociaux de la Ville.

Des supports type plaquette peuvent également être créés et distribués pour présenter le système scolaire comme le Mémo de rentrée ou le livret des parents traduit en 7 langues

Le contact par e-mail pour informer les parents d'élèves est également possible

Les parents volontaires sont associés au Comité de Suivi et d'évaluation du PEDT.

Afin de toucher un maximum de personnes la communication se fait via différents supports. Pour coller au plus près des attentes et des habitudes des familles, les parents ont également été interrogés lors du questionnaire d'évaluation du PEDT.

## 9- Mise en valeur de la richesse des territoires : (valeur qualité dans le cadre du plan mercredi)

**Exemples** parmi lesquels :

- De projets pédagogiques donnant lieu notamment des sorties amenant à la découverte des institutions, de l'environnement naturel, du patrimoine historique et culturel ;
- De partenariats avec les établissements culturels (bibliothèques, musées, conservatoires etc.) ;
- De partenariats avec les associations d'éducation populaire, sportives et culturelles, de sites naturels (parcs, jardins, fermes pédagogiques etc.) ;
- D'implication des habitants et acteurs du territoire dans les projets pédagogiques menés (intervention ponctuelle des parents, bénévoles, agents territoriaux etc.) ;

La mise en valeur de la richesse du territoire au sein des Accueils Collectifs de Mineurs est un objectif structurant du Projet Educatif de Territoire de la Ville de Metz. A ce titre, plusieurs initiatives concrètes peuvent être citées en exemple :

- Afin d'exploiter l'offre des bibliothèques et médiathèques de Metz, des parcours pédagogiques sont proposés aux écoles avec une visite d'une structure culturelle (visite d'exposition, Théâtre...) et la participation à des ateliers menés par les Médiathèques.
- Le Cloître des Récollets, haut lieu de l'écologie urbaine, est identifié comme un lieu incontournable fédérant multiples associations œuvrant dans le champ du Développement Durable, pouvant accueillir des actions éducatives sur le sujet mêlant environnement et patrimoine.
- Les ACM peuvent également visiter le patrimoine de la Ville de Metz comme la porte des Allemands ou la Basilique Saint Vincent en se mettant en lien avec le service patrimoine culturel de la Ville.

Des associations et animateurs extérieurs peuvent intervenir hors du temps scolaire comme les CPN coquelicot qui propose des activités en lien avec l'environnement et la richesse naturelle de la Ville de Metz.

L'école de la jeunesse et des sports intervient également pour proposer des sports en dehors du temps scolaire.

Dans certains quartiers où sont situées les écoles se mêlent de nombreuses cultures. Ainsi les associations périscolaires invitent les parents à participer à des activités pour partager avec les enfants leurs savoirs, traditions et tout ce qui fait la richesse de leur culture (ateliers cuisines, café des parents, ...).

Enfin de nombreuses associations fonctionnent en grand partie grâce à l'intervention des bénévoles acteurs de leur territoire, notamment issus du Comité de Quartier.

Sur temps scolaire on notera également, la création d'un « catalogue des actions éducatives à l'école ». Ce document très complet, permet, aux écoles maternelles et élémentaires d'avoir accès facilement à un panel de près de 100 projets afin d'animer la vie des petits messins et d'illustrer les travaux menés dans le cadre des projets d'écoles et des programmes scolaires nationaux. Ces actions donnent l'occasion aux enfants d'être sensibilisés aux questions sur le développement durable, les sciences, l'école inclusive notamment contre les discriminations liées au handicap, la santé et le bien-être, la transition crèche-école, la citoyenneté, l'Europe et les langues vivantes et la culture et le patrimoine : des thèmes primordiaux dans la construction de l'enfant. Ces projets sont le résultat de partenariats et de synergies entre différents acteurs. Les différents pôles et services de la ville de Metz et de l'Eurométropole sont mobilisés comme le pôle de la Transition Ecologique, de la Jeunesse, Vie Associative et Politique de la Ville, Parcs Jardins et Espaces Naturels et bien d'autres encore. Des associations sont également partenaires telles que l'UNICEF, qui contribue à l'organisation de l'anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. D'autres partenaires comme l'université de Lorraine et la Cité musicale de Metz sont aussi sollicités. La Direction Académique des Services Départementaux de l'Education Nationale de la Moselle, est également un partenaire indispensable pour mettre en places ce panel d'activités au sein de toutes les écoles messines.

## 11- Les modalités d'évaluation de l'accueil et du PEDT :

Périodicité de l'évaluation

Le projet 2024-2027 sera évalué par le Comité de Suivi et d'Evaluation, composé de parents d'élèves, associations périscolaires, enseignants, représentants de la CAF et des services de l'Education Nationale de janvier à juin 2027.

Avec un point d'étape sur la réalisation du projet, idéalement lors de groupe de travail une à deux fois par an.

### Indicateurs retenus (répondant aux objectifs visés)

Objectifs	Indicateurs quantitatifs	Indicateurs qualitatifs
<p><b>- Education à la citoyenneté :</b> Appétence pour la langue et la culture allemande et appétence pour la langue anglaise Meilleure participation des enfants à la vie de la cité Meilleure connaissance des valeurs de la république à l'école Meilleure connaissance du principe de laïcité</p>	<p>- Nombre de classes/écoles biculturelles et de classes/écoles trilingues - Augmentation des consultations de l'avis des enfants - Nombre d'enfant sensibiliser à la thématique - Nombre de projets sur l'égalité Fille-Garçon</p>	<p>- Application des recommandations des enfants - Observation des changements de comportements des enfants</p>

<p>Expérimentation et évaluation de la tenue unique dans plusieurs écoles de la Ville Sensibilisation à l'égalité Filles et Garçons et déconstruction des stéréotypes sexués</p>		
<p><b>- Accès à la culture et au sport :</b> Faciliter et banaliser l'accès à la culture Meilleure utilisation des outils numériques Meilleure connaissance de l'environnement naturel urbain Faciliter l'accès au sport</p>	<p>- Augmentation de la fréquentation des lieux culturels et augmentation des visites des bibliothèques Médiathèques - Nombre de formations mises en place sur le bon usage de numérique - Nombre de projet sur le sport à l'école</p>	<p>- Connaissances des termes et autres actions en lien avec cette thématique - Observation des changements de comportements des enfants</p>
<p><b>- La santé et l'inclusion de tous les enfants :</b> Meilleure intégration des enfants en situation de handicap dans les écoles Amélioration de la connaissance des types de handicaps, travail collectif sur les postures, les manières d'accueillir et prendre en charge les enfants en situation de handicap Mise en accessibilité des écoles pour les enfants et les parents Proposition d'activités sur le bien manger Accompagner la transition crèche-école</p>	<p>- Nombre de projet sur le sujet de la santé - Nombre d'écoles participantes au projet le fruit à la récré - Nombre de formations mises en place - Nombre d'écoles accessibles - Nombre de classes/écoles participantes à la semaine de de sensibilisation au handicap</p>	<p>- Respect des règles de mise en accessibilité - Observation des changements de comportements des enfants notamment dans les cours d'école - Ressenti des enfants et des parents vis-à-vis de la transition crèche-école</p>
<p><b>- Education au développement durable :</b> Sensibilisation de tous les enfants à la thématique avant leur sortie de primaire Sensibilisation et responsabilisation des enfants sur leurs comportements de consommateur Complémentarité des projets éducatifs sur l'Éducation Développement Durable (EDD) entre les écoles et associations périscolaires Favoriser les comportements éco-responsables</p>	<p>- Nombre de projets mis en place sur le bien-être animal et sur l'environnement - Mesure de la qualité de l'air dans et autour des écoles - Nombre d'enfant sensibilisé à la thématique</p>	<p>- Observation des changements de comportements des enfants</p>

## Activités proposées

Une sélection des activités proposées par les quatorze associations qui interviennent sur les temps périscolaires du soir et du mercredi matin

### Du Côté Des Loisirs

Du Côté Des Loisirs	Objectifs éducatifs	Rapport au projet de l'école (ou cycle d'apprentissage)		Relation à une compétence du socle commun 	Critères d'évaluation	
		Après la classe	Jours où il n'y a pas classe 			
<b>ACTIVITE 1</b>						
Activité manuelle et culturelle	<b>STRUCTURE/ INTERVENANT :</b>	Participer à une œuvre collective  Apprendre des techniques de couture recyclable  Tendre au zéro déchet activités	Réalisation d'un Défilé Eco Friendly	Réalisation d'un numéro qui permet la mise en lumières de talents individuels ou collectifs	Le langage des arts et du corps	Taux de fréquentation
	Du Côté Des Loisirs					Venue des parents au Défilé
	<b>NBR de SEANCES :</b>					L'aisance dans la conception des costumes
	30					L'aisance lors des défilés
	<b>Quel Public (mettre en bleu)</b>					Respect du label Grandir Green
<b>PS-MS-GS-CP-CE1-CE2-CM1-CM2</b>						
<b>ACTIVITE 2</b>						
Activité scientifique	<b>STRUCTURE :</b>	Apprendre des techniques liées à l'informatique  Développer la culture scientifique  Connaissance du CES de LAS VEGAS	Réalisation d'une Exposition Virtuelle	Réalisation de Tuto pour que des activités puissent être faite en famille par tous	La curiosité et le sens de l'observation	Taux de fréquentation
	Du Côté Des loisirs					Le nombre de « vu » de l'exposition
	<b>NBR de SEANCES :</b>					La mise en application des consignes techniques
	30					Le choix dans la thématique abordée
	<b>Quel Public (mettre en bleu)</b>					Maitrise d'un langage approprié
<b>PS-MS-GS-CP-CE1-CE2-CM1-CM2</b>						
<b>ACTIVITE 3</b>						
Activité technique	<b>STRUCTURE :</b>	Apprendre à développer la culture du créatif  Connaissances sur le Concours Lépine et l'exposition Universelle d'Osaka	Réalisation de l'Invention 2025	Participation à des jeux connus pour tendre aux jeux de demain	La compréhension des sociétés dans le temps et dans l'espace	Taux de fréquentation
	Du Côté Des Loisirs					Le nombre de votes des familles
	<b>NBR de SEANCES :</b>					Le libre choix des techniques de réalisation
	30					Visibilité de la remise des prix
	<b>Quel Public (mettre en bleu)</b>					
<b>PS-MS-GS-CP-CE1-CE2-CM1-CM2</b>						

Il Était Une Fois		Objectifs éducatifs	Rapport au projet de l'école (ou cycle d'apprentissage)		Relation à une compétence du socle commun	Critères d'évaluation
			Après la classe	Jours où il n'y a pas classe		
<b>ACTIVITE 1</b>						
Activité manuelle et culturelle	<b>STRUCTURE/ INTERVENANT :</b>	Participer à une œuvre collective  Apprendre à moduler sa voix	Réalisation d'un conte audio Légende du GRAOULLY	Réalisation d'un conte audio Légende du GRAOULLY	Le langage des arts et du corps	Participation de tous les enfants
	Il Était Une Fois / BERGER- FELLER					Enregistrement de qualité
	<b>NBR de SEANCES :</b>					L'aisance dans la parole
	8					Respect des consignes données par l'intervenant
<b>Quel Public (mettre en bleu)</b>						
	<b>CP-CE1-CE2-CM1-CM2</b>					
<b>ACTIVITE 2</b>						
Activité scientifique	<b>STRUCTURE :</b>	Apprendre des techniques liées à l'informatique  Développer la culture scientifique  Connaissance du CES de LAS VEGAS	Réalisation d'une Exposition Virtuelle	Réalisation de Tuto pour que des activités puissent être faite en famille par tous	La curiosité et le sens de l'observation	Taux de fréquentation
	Il Était Une Fois					Le nombre de « vu » de l'exposition
	<b>NBR de SEANCES :</b>					La mise en application des consignes techniques
	30					Le choix dans la thématique abordée
<b>Quel Public (mettre en bleu)</b>						Maitrise d'un langage approprié
	<b>PS-MS-GS-CP-CE1-CE2-CM1-CM2</b>					
<b>ACTIVITE 3</b>						
Activité technique	<b>STRUCTURE :</b>	Apprendre à développer la culture du créatif  Connaissances sur le Concours Lépine et l'exposition Universelle d'Osaka	Réalisation de l'Invention 2025	Participation à des jeux connus pour tendre aux jeux de demain	La compréhension des sociétés dans le temps et dans l'espace	Taux de fréquentation
	Il Était Une Fois					Le nombre de votes des familles
	<b>NBR de SEANCES :</b>					Le libre choix des techniques de réalisation
	30					Visibilité de la remise des prix
<b>Quel Public (mettre en bleu)</b>						
	<b>PS-MS-GS-CP-CE1-CE2-CM1-CM2</b>					

Objectifs éducatifs	Rapport au projet de l'école (ou cycle d'apprentissage)		Relation à une compétence du socle commun	Critères d'évaluation	
	Après la classe	Jours où il n'y a pas classe			
<b>ACTIVITE 1</b>					
<b>Biodiversité</b>	<b>STRUCTURE/ INTERVENANT :</b>	Sensibiliser les enfants à la biodiversité et à l'écocitoyenneté au travers du jeu	Mener des actions de découverte sur la faune et la flore à destination des enfants dans leur quartier.  Sensibiliser aux éco gestes / écocitoyenneté	Construire des actions de sensibilisation en lien avec les acteurs éducatifs et les enfants	Identifie et cite plusieurs espèces d'arbres / les fleurs sauvages / les animaux de la région
	PEP Lor'Est - Secteur Vallières : Les CPN Coquelicots et partenariat avec MJC Metz Borny	Apporter des éléments d'appréciation pour la bonne compréhension des différents fonctionnements du Vivant			Citer des gestes du quotidien permettant de contribuer à la préservation de la planète
	<b>NBR de SEANCES :</b>	Apprendre à tous d'utiliser un jardin à l'aide d'une zone potagère et anti gaspillage			Respect le tri mis en place
	4 à 6				Les enfants ont participé à la création du jardin partagé et l'entretiennent régulièrement
	<b>Quel Public (mettre en bleu)</b>				
	<b>PS-MS-GS-CP-CE1-CE2-CM1-CM2</b>				
<b>ACTIVITE 2</b>					
<b>Ateliers multisports</b>	<b>STRUCTURE :</b>	Découvrir et initier à plusieurs pratiques sportives	Développer les habiletés motrices générales  Difficulté à susciter de l'intérêt et inscrire les enfants dans des activités sur la durée  Prévenir les stéréotypes	Développer des activités sportives avec les clubs sportifs à visée éducative sur les temps scolaires et périscolaires  Favoriser l'égalité Filles-Garçons	L'enfant à participer à un cycle d'activité physique sur l'année
	Les sites gérés par les PEP Lor'Est	Favoriser les rencontres et les échanges sportifs inter associations			Trois familles d'activité ont été mises en place (activités physiques de pleine nature, sport de raquette, sport collectif, sport à roulette, sport d'opposition, jeux d'athlétisme)
	<b>NBR de SEANCES :</b>	Rendre accessibles à tous les enfants les activités physiques et sportives			Intervention sur l'encadrement d'au moins une association sportive au sein de l'accueil du mercredi
	12	Favoriser la mixité filles-garçons durant la pratique			Participation à une rencontre sportive inter centre / inter association
	<b>1 séance hebdo</b>				Les enfants s'impliquent lorsqu'il se trouve dans une équipe mixte
<b>Quel Public (mettre en bleu)</b>					
	<b>PS-MS-GS-CP-CE1-CE2-CM1-CM2</b>				

**ACTIVITE 3**

<b>Activités culturelles</b>	<b>STRUCTURE :</b>	Contribuer à la réussite éducative par le biais d'activité ludique autour du livre et de l'écriture		Ouvrir un parcours culturel cohérent tout au long de la scolarité de l'enfant	Favoriser l'accès à la culture pour tous	Organisation d'une sortie culturelle sur la commune (ludothèque, musée...)
	Les sites gérés par les PEP Lor'Est			Susciter des vocations artistiques et culturelles	Mettre à disposition les ressources de la Ville de Metz et de ses partenaires pour créer des parcours culturels et ateliers dans les différents temps et espaces éducatifs	Participe à la réalisation d'un journal sous forme d'écriture et de recherche
	<b>NBR de SEANCES :</b>	Diversifier les domaines culturels : théâtre, ateliers artistiques...		Sensibiliser, éveiller, rendre accessible à tous les pratiques culturelles		Mise en place du prix littérature des PEP
	6 à 8					Mise en place d'un spectacle aux arts scéniques/ théâtre pouvant impliquer les familles
	<b>Quel Public (mettre en bleu)</b>	Sensibiliser au patrimoine culturel et local sous forme de jeu et de visite				
	<b>PS-MS-GS-CP-CE1-CE2-CM1-CM2</b>	Organiser des ateliers culturels divers en lien avec les structures existantes de la ville ou des associations				

**ACTIVITE 4**

<b>Atelier numérique</b>	<b>STRUCTURE/ INTERVENANT :</b>	Développer l'éducation aux médias				Un temps d'échanges autour des réseaux sociaux, basé sur l'expérience des enfants, est organisé
	Les sites gérés par les PEP Lor'est / Borny Buzz	Sensibiliser les enfants sur les risques liés aux réseaux sociaux				Participation des enfants et des parents à la semaine sans écran
	<b>NBR de SEANCES :</b>	Apprendre à utiliser différents supports numériques			Développer les Activités numériques	Mise en place d'ateliers numériques à travers la manipulation d'un ordinateur, d'une tablette
	6					Les enfants participent aux montages vidéo d'un court métrage ou d'un documentaire
	<b>Quel Public (mettre en bleu)</b>	Organisation d'ateliers numériques en lien avec les structures existantes de la ville ou des associations.		Le passeport culturel Activité robotique		
	<b>PS-MS-GS-CP-CE1-CE2-CM1-CM2</b>					

**ACTIVITE 5**

<b>Art plastique</b>	<b>STRUCTURE :</b>	Renforcer la créativité, l'inventivité et l'expression des enfants. Permettre l'expression personnelle de l'enfant.		Articuler le concret et l'abstrait (observer, agir, manipuler, expérimenter...)  S'ouvrir à la diversité des pratiques et des cultures artistiques.	Réaliser et donner à voir, individuellement ou collectivement, des productions plastiques de Natures diverses.  Proposer des réponses inventives dans un projet Individuel ou collectif.  Coopérer dans un projet artistique.	Nombre d'enfants différents
	Les sites gérés par les PEP Lor'est					Evolution des attitudes (oser faire des tentatives, expérimenter, ...)
	<b>NBR de SEANCES :</b>					Evolution des réalisations des enfants
	4 à 6	Assiduité des enfants				
	<b>Quel Public (mettre en bleu)</b>	Qualité des échanges au sujet des réalisations.				
	<b>PS-MS-GS-CP-CE1-CE2-CM1-CM2</b>					
	Développer l'autonomie, l'expérimentation et la prise d'initiatives.  Renforcer la curiosité, l'expression des émotions, en permettant à l'enfant de s'engager dans une approche sensible.					

**ACTIVITE 6**

<b>Ateliers Philo</b>	<b>STRUCTURE :</b>	Privilégier la parole de l'enfant		Comprendre et s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral.  Formation de la personne et du citoyen	Domaines du socle 1,2 et 3 <u>CYCLE 2</u> Compétence du socle commun : - écouter pour comprendre des messages oraux ou des textes lus par un adulte ; - dire pour être entendu et compris ; - participer à des échanges dans des situations diverses ; - adopter une distance critique par rapport au langage produit  <u>CYCLE 3</u> Compétence du socle commun : - écouter pour comprendre un message oral, un propos, un discours, un texte lu ; - parler en prenant en compte son auditoire ; - participer à des échanges dans des situations diverses ; - adopter une attitude critique par rapport à son propos	Nombre de prise de parole pendant l'atelier / et par enfant
	Les sites gérés par les PEP Lor'Est	Développer l'esprit critique des enfants par le raisonnement, la recherche, l'organisation des informations...				Nombre d'enfants différents
	<b>NBR de SEANCES :</b>	Amener les enfants à formuler leurs pensées de manière constructive dans un cadre respectueux d'écoute d'entraide et de coopération				Evolution des attitudes (capacité d'attention et d'écoute, facilité à prendre la parole, exprimer ses idées clairement, ...)
	4 à 6					Ambiance dans le groupe (entraide, coopération, respect mutuel...)
	<b>Quel Public (mettre en bleu)</b>					Thèmes abordés
	<b>PS-MS-GS-CP-CE1-CE2-CM1-CM2</b>					

AGORA		Objectifs éducatifs	Rapport au projet de l'école (ou cycle d'apprentissage)		Relation à une compétence du socle commun	Critères d'évaluation
			Après la classe	Jours où il n'y a pas classe		
<b>ACTIVITE 1</b>						
Couture	<b>STRUCTURE/ INTERVENANT :</b>	-Apprendre à utiliser une machine à coudre -Développer la motricité fine des enfants -développer la créativité	Agir s'exprimer et comprendre au travers des activités artistiques		<b>Domaine 2</b> <b>Les méthodes et outils pour apprendre</b> -Conduite de projets individuel et collectif -organisation des apprentissages	Taux de fréquentation
	ACS Agora					Production des enfants
	<b>NBR de SEANCES :</b>					Les enfants sont capables d'utiliser une machine à coudre et de fabriquer quelque chose grâce à elle
	10					
	<b>Quel Public (mettre en bleu)</b>					
<b>PS-MS-GS CP-CE1-CE2-CM1-CM2</b>						
<b>ACTIVITE 2</b>						
Les dangers d'internet	<b>STRUCTURE :</b>	-Sensibiliser au cyberharcèlement -Faire de la prévention sur l'exposition aux contenus inadaptés aux enfants -Apprendre à naviguer sur internet en toute sécurité	Explorer le monde		<b>Domaine 5</b> <b>Les représentations du monde et de l'activité humaine</b> -Interprétation des productions culturelles humaines -connaissance du monde social contemporain	Fréquentation
	ACS AGORA					Passage d'un passeport du numérique pour savoir si les enfants ont bien compris le contenu des séances.
	<b>NBR de SEANCES :</b>					Retour des parents
	10					
	<b>Quel Public (mettre en bleu)</b>					
<b>PS-MS-GS CP-CE1-CE2-CM1-CM2</b>						
<b>ACTIVITE 3</b>						
Projet lecture	<b>STRUCTURE :</b>	-Proposer un temps calme et culturel aux enfants -Développer leur attention et leur imagination	Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions		<b>Domaine 1</b> <b>Les langages pour penser et communiquer</b> <b>-langue française</b>	Taux de fréquentation
	Acs agora/ BMM					Intérêt des enfants pendant la lecture
	<b>NBR de SEANCES :</b>					Demande des enfants sur le choix des lecture
	9					
	<b>Quel Public (mettre en bleu)</b>					
<b>PS-MS-GS CP-CE1-CE2-CM1-CM2</b>						

CASSIS	Objectifs éducatifs	Rapport au projet de l'école (ou cycle d'apprentissage)		Relation à une compétence du socle commun 	Critères d'évaluation	
		Après la classe	Jours où il n'y a pas de classe 			
<b>ACTIVITE 1</b>						
Développement durable et environnement	<b>STRUCTURE/ INTERVENANT :</b>	Sensibiliser les enfants à notre environnement et aux éco gestes. Responsabiliser les enfants. Sensibiliser au bien-être des animaux. Acquérir de nouvelles connaissances sur son environnement sur le monde du vivant et son fonctionnement	Développement d'un esprit scientifique et d'une conscience écologique et citoyenne.	Formation de la personne et du citoyen. Apprentissage de la vie en société, de l'action collective et de la citoyenneté.	Taux de fréquentation	
	Cassis et centre de sauvegarde de la faune Lorraine				L'enfant est-il plus à l'aise avec les éco gestes	
	<b>NBR de SEANCES : 30</b>				Utilise son savoir au quotidien et le transmet	
	<b>Quel Public (mettre en bleu)</b>				...	
	<b>PS-MS-GS-CP-CE1-CE2-CM1-CM2</b>					
<b>ACTIVITE 2</b>						
Kid 's Run  Eveil sportif	<b>STRUCTURE :</b>	Développer sa motricité en jouant avec d'autres enfant. Donner le goût de l'activité sportive. Découverte de nouveaux sports Renforcer la cohésion de groupe.	Développer de la motricité et de la coordination. Développer la concentration. Développer la cohésion de groupe	Développer la concentration. Développer l'esprit d'équipe.	Langage des arts et du corps.	Respect des consignes
	Cassis					Compréhension des règles du jeu
	<b>NBR de SEANCES :30</b>					Développement d'un jeu en équipe.
	<b>Quel Public (mettre en bleu)</b>					Taux de fréquentation
	<b>PS-MS-GS-CP-CE1-CE2-CM1-CM2</b>					Enthousiasme des enfants
<b>ACTIVITE 3</b>						
Atelier journalisme	<b>STRUCTURE :</b>	Développer leur curiosité et le goût de l'investigation. Favoriser le développement de l'esprit critique. Valoriser la production de groupe. Prendre goût aux activités d'écriture.	Amélioration des capacités de rédaction. Découverte des outils numériques. Recherche d'information.		Domaine1 : les langages pour penser et communiquer. Langue française. Langage informatique. Domaine : Accès à l'information et à la documentation. Outils numériques. Conduire des projets individuels et collectifs. Découvrir la médiathèque pour les recherches.	Maîtrise des outils numériques.
	Cassis					Connaissance des méthodes de recherche et d'information.
	<b>NBR de SEANCES :20</b>					Amélioration des capacités de rédaction
	<b>Quel Public (mettre en bleu)</b>					Enthousiasme des enfants
	<b>PS-MS-GS-CP-CE1-CE2-CM1-CM2</b>					Parution du journal

Famille de France

	Objectifs éducatifs	Rapport au projet de l'école (ou cycle d'apprentissage)		Relation à une compétence du socle commun	Critères d'évaluation
		Après la classe	Jours où il n'y a pas classe 		
<b>ACTIVITÉ 1</b>					
Apprentissage de la langue des signes	STRUCTURE/ INTERVENANT :	Participer au développement cognitif, psychomoteurs et sociaux.			L'inclusion de tous.
	Famille de France				
	NBR de SÉANCES :				
	6				
Quel Public					
	PS-MS-GS-CP-CE1-CE2-CM1-CM2				
					L'enfant maîtrise les signes de base.
					L'enfant tient une discussion.
					L'enfant est plus ouvert au monde extérieur.
<b>ACTIVITÉ 2</b>					
Les sports du monde	STRUCTURE :	Développer des compétences physiques et culturelles.			Connaissance sur toutes les cultures et coutumes sportives du monde
	Famille de France				
	NBR de SÉANCES :				
	8				
Quel Public					
	PS-MS-GS-CP-CE1-CE2-CM1-CM2				
					L'enfant reconnaît l'impact culturel des sports dans le monde.
					L'enfant est renseigné sur des sport peut démocratiser.
					L'enfant sera parler d'un sport et ses règles.
<b>ACTIVITÉ 3</b>					
Réalisation d'un court-métrage sur le harcèlement et les dangers du numérique	STRUCTURE :	Sensibiliser les enfants aux risques associés à l'utilisation des technologies et à les équiper des compétences nécessaires pour naviguer en toute sécurité et de manière responsable.			Lutter contre les violences et le harcèlement.
	Famille de France				
	NBR de SÉANCES :				
	10				
Quel Public					
	PS-MS-GS-CP-CE1-CE2-CM1-CM2				
					L'enfant connaît les numéros d'urgence.
					L'enfant sera renseigné sur les bons gestes en cas de harcèlement.
					L'enfant sera impliqué dans la conception du court-métrage. (Acteur ou réalisateur)

Le Quai		Objectifs éducatifs	Rapport au projet de l'école (ou cycle d'apprentissage)		Relation à une compétence du socle commun	Critères d'évaluation
			Après la classe	Jours où il n'y a pas classe		
<b>ACTIVITE 1</b>						
Ateliers d'éveil à l'alimentation	STRUCTURE/ INTERVENANT :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser les enfants à la diversité alimentaire</li> <li>- Comprendre d'où viennent les aliments et le processus de production alimentaire.</li> <li>- Développer la curiosité et le goût pour la nourriture saine</li> <li>- Apprendre à choisir des aliments équilibrés</li> </ul>	Un jour de goûter "fruit ou légume", Jeux pédagogiques (comme un quiz ou un jeu de cartes) sur les choix alimentaires équilibrés et les aliments à privilégier. Parcours sensoriels autour des aliments (goûter, toucher, observer), jeux de tri des aliments par catégories (fruits, légumes, protéines, céréales, etc.).	Création de potager, semaine du goût, Atelier de cuisine simple avec des produits locaux, frais et de saison, préparation de recettes créatives et saines.	Vie et bien-être de l'élève développement durable et environnement	Taux de participation ?
	LE QUAI					L'enfant a-t-il découvert de nouveaux aliments ?
	NBR de SÉANCES :					Les enfants goûtent-ils aux aliments qu'ils ne connaissent pas ?
	20					Combien d'enfants ont changé leur rapport avec les légumes ?
	Quel Public (mettre en bleu)					Combien d'enfants sont capables d'identifier les saveurs ?
PS-MS-GS-CP-CE1-CE2-CM1-CM2						
<b>ACTIVITE 2</b>						
Ateliers sport/santé adaptés, inclusifs	STRUCTURE/ INTERVENANT :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Encourager l'activité physique, la santé et l'inclusion des enfants dans un cadre ludique</li> <li>- Favoriser l'inclusion et la coopération</li> <li>- Apprendre à vivre ensemble à travers des jeux collectifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Jeux de motricité, parcours de santé adaptés, exercices physiques simples</li> <li>- exercices et jeux adaptés aux enfants en situation de handicap ou avec des besoins spécifiques (mobilité réduite, déficiences sensorielles, etc.).</li> </ul>	Jeux en équipe, activités De groupe où chacun joue un rôle actif (exemples : relais adaptés, jeux de coopération sans compétition). Rencontres intergénérationnelles	L'inclusion de tous	Les personnes coopèrent-elles ?
	LE QUAI					L'activité est-elle accessible à tous ?
	NBR de SÉANCES :					Combien de personnes ne s'intègrent pas ?
	15					Nombre de participants
	Quel Public (mettre en bleu)					
PS-MS-GS-CP-CE1-CE2-CM1-CM2						
<b>ACTIVITE 3</b>						
Ateliers d'expression	STRUCTURE/ INTERVENANT :	<ul style="list-style-type: none"> <li>-développer l'expression orale, l'élocution, ...</li> <li>- Favoriser l'esprit créatif des enfants, - développer l'expression personnelle des enfants</li> <li>- Améliorer l'expression orale et de la communication</li> <li>- Favoriser la compréhension et l'expression des émotions (peur, joie, colère, tristesse, etc.) à travers le jeu théâtral.</li> </ul>	Avec les maternelles : Lecture de livres, rondes chantées, chansons à gestes, ... Avec les primaires : Théâtre, mise en scène pour stimuler l'imaginaire des enfants en les incitant à inventer des histoires, à jouer différents personnages, et à se mettre dans la peau de rôles variés.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- sensibilisation aux bases du jeu théâtral (gestuelle, posture, diction)</li> <li>-déguisement, micro-théâtre, spectacle d'objets, de marionnettes,</li> <li>- intervenant zumba</li> <li>- atelier danse, création d'une chorégraphie</li> </ul>	Apprentissage de l'enfant, parcours culturel	Taux de fréquentation
	LE QUAI/ ZUMBA					L'enfant est-il plus à l'aise dans l'expression orale ?
	NBR de SÉANCES :					L'enfant est-il plus à l'aise dans les ateliers de danse ?
	15					L'enfant est plus ouvert au monde extérieur ?
	Quel Public (mettre en bleu)					L'enfant est-il capable de jouer différentes émotions ?
PS-MS-GS-CP-CE1-CE2-CM1-CM2					L'enfant ose-t-il prendre la parole en public ?	
<b>ACTIVITE 4</b>						
	STRUCTURE/ INTERVENANT :					Quel est le niveau d'implication ?

<b>Ateliers écocitoyen</b>	<b>LE QUAI/ CSFL/collectif écocitoyen du Quai</b>	Sensibiliser aux enjeux environnementaux		Création d'un potager, ateliers de bricolage avec des matériaux recyclés, créations artistiques avec des objets récupérés.	L'élève dans son environnement, développement durable et environnement	Combien de personnes participent régulièrement à ces activités
	<b>NBR de SÉANCES :</b>	Éduquer à la consommation éco-responsable et durable Sensibiliser les enfants à l'importance de la biodiversité et à la nécessité de préserver les écosystèmes. Améliorer le cadre de vie	Sensibilisation avec des affiches, jeux, quizz, vidéos Tri des déchets, réduction de papier, eau, lumières, Jeux pédagogiques pour découvrir la faune et la flore locales, plantations Atelier DIY, Travail en partenariat avec notre collectif écocitoyen	Création d'un livret de "bonnes" pratiques mises en place au sein de notre accueil Sorties nature, des observations d'animaux et de plantes, Intervention du centre de sauvegarde de la faune sauvage de Lorraine		Les enfants adoptent-ils régulièrement les gestes éco-responsables dans les activités de groupe et dans leur quotidien à l'accueil ?
	<b>10</b>					Combien et quels projets ont concrètement été réalisés ?
	<b>Quel Public (mettre en bleu)</b>					Le livret contient-il des pratiques adaptées à l'âge et au contexte du groupe ? Est-il utilisé comme référence par les enfants, les animateurs, les familles ?
	<b>PS-MS-GS-CP-CE1-CE2-CM1-CM2</b>					

		Objectifs éducatifs	Rapport au projet de l'école (ou cycle d'apprentissage)		Relation à une compétence du socle commun 	Critères d'évaluation
			Après la classe	Jours où il n'y a pas classe 		
<b>ACTIVITE 1</b>						
Le cinéma	<b>STRUCTURE : MCL</b>	Participer à l'esprit créatif des enfants, à l'éveil aux arts visuels. Développer l'expression, communiquer. S'engager dans l'exploration et la recherche esthétiques		Histoire du cinéma d'animation : Présentation ludique des premières techniques utilisées au cinéma Ciné débats autour de courts métrages et de dessins animés Ecriture d'un scénario, de dialogues Jeu d'acteur Atelier de bruitages au cinéma pour une sensibilisation au monde des sons Tournage de vidéos Cadrage Montage Projection Sortie Cinéma/Fête du court métrage		L'enfant a : Développé sa créativité au moyen d'un mode d'expression artistique. Développé la coopération autour d'un projet d'équipe. Exploré des outils numériques dans le cadre de la réalisation de court métrage. Progressé dans les domaines de la maîtrise de la langue à l'écrit et à l'oral. Développé l'écoute et le regard.
	<b>NBR de SEANCES :</b>					
	8					
	<b>Quel Public (mettre en bleu)</b>					
	<b>PS-MS-GS-CP-CE1-CE2-CM1-CM2</b>					
<b>ACTIVITE 2</b>						
Atelier Stop Motion	<b>STRUCTURE : MCL</b>	Participer à l'esprit créatif des enfants, choisir un thème, Satisfaction, émerveillement face au résultat en favorisant l'expérimentation		Tournage d'une vidéo en Stop Motion Imaginer une histoire Imager une scène pour la traduire grâce au stop Motion		L'enfant a : Développé sa créativité au moyen du Stop Motion. Développer la coopération autour d'un projet d'équipe. Explorer les outils numériques et la prise de vues. Maîtrise la technique du Stop Motion
	<b>NBR de SEANCES :</b>					
	3					
	<b>Quel Public (mettre en bleu)</b>					
	<b>PS-MS-GS-CP-CE1-CE2-CM1-CM2</b>					
<b>ACTIVITE 3</b>						
Le livre	<b>STRUCTURE/ INTERVENANT : MCL</b>	Développer le rapport au livre comme outil de développement des connaissances, d'émerveillement, de détente		À une gestion durable urbaine Et à l'embellissement du quartier par le biais des cours des écoles. Sortie Médiathèque		L'enfant a : Enrichi son vocabulaire. Développé sa capacité de concentration Développé sa curiosité. Développé l'envie de lire ou d'ouvrir un livre.
	<b>NBR de SEANCES :</b>					
	5					
	<b>Quel Public (mettre en bleu)</b>					
	<b>PS-MS-GS-CP-CE1-CE2-CM1-CM2</b>					

**ACTIVITE 4**

<b>Atelier Jardinage</b>	<b>STRUCTURE : MCL</b>	<p>Développer le rapport au vivant qu'il soit végétal ou animal grâce à l'observation de leurs interactions.</p> <p>Découvrir différentes espèces végétales et animales et leur rôle dans le fonctionnement des écosystèmes.</p> <p>Découvrir les enjeux liés à la gestion de l'eau en milieu urbain et dans le cadre de l'entretien des plantes du potager, ou des espaces floraux favorables aux pollinisateurs.</p> <p>S'inscrire dans une démarche en faveur de l'Education au Développement Durable</p> <p>Encourager la coopération dans le cadre de la pratique du jardinage.</p>	<p>Aménagement et entretien d'un carré potager ou d'espaces floraux pédagogiques en milieu urbain dans le cadre de la participation</p> <p>Emprunts, en fonction des choix des enfants ou en fonction de la thématique des animations en cours (exemples : ateliers cinéma, jardinage)</p>	<p>L'enfant :</p> <p>Maîtrise la culture d'une plante</p> <p>A observé les différentes étapes du développement des plantes.</p> <p>A observé et comprend l'interaction des espèces végétales et animales.</p> <p>Développe de l'intérêt pour les écosystèmes.</p> <p>A compris l'importance des enjeux liés à l'eau pour la préservation de la vie.</p> <p>A Observé et compris le rôle des pollinisateurs.</p> <p>S'interroge quant à l'intérêt de préserver des espaces verts en milieu urbain.</p> <p>S'est inscrit dans une démarche en faveur de l'Education au Développement durable et de solidarité.</p>
	<b>NBR de SEANCES :</b>			
	<b>15</b>			
	<b>Quel Public (mettre en bleu)</b>			
	<b>PS-MS-GS-CP-CE1-CE2-CM1-CM2</b>			

**ACTIVITE 5**

<b>Atelier d'édition</b>	<b>STRUCTURE : MCL</b>	<p>Approfondir le rapport de l'enfant au livre</p> <p>L'enfant devient acteur du contenu d'un livre.</p>	<p>Edition :</p> <p>Fabrication d'un livre</p> <p>Apprentissage de la fabrication d'objets imprimés (livres et éditions), un outil d'apprentissage technique et d'autonomisation de l'expression.</p> <p>L'intérêt réside tout autant au fond qu'à la forme, qui toutes deux peuvent être investies dans une dynamique pédagogique, plastique, ou même dans une combinaison des deux à travers la création de revues, bandes-dessinées mêlant la fabrication d'image mais aussi la documentation de ressources et savoirs en lien avec d'autres actions pédagogiques (le cinéma, le jardin, etc.).</p> <p>Le livre ou l'objet éditorial, se fait vecteur d'apprentissage et prend son sens dans un travail au long cours. Par exemple, lors d'une action autour du jardin et de la culture des plantes : il serait envisageable de réaliser une encyclopédie illustrée des plantes du jardin de l'école, avec des dessins, des informations, des poèmes, etc.</p> <p>Cette action peut faire l'objet d'une intervention d'un(e) artiste ou d'un collectif d'artistes au sein de l'accueil, qui proposera une approche plastique et viendra faire découvrir aux enfants différentes techniques d'impression simples de multiples (bases de la gravure, de la sérigraphie, etc.).</p>	<p>L'enfant a :</p> <p>Participé à la création d'un moyen d'expression en lien avec l'écriture et/ou l'illustration.</p> <p>Développé un rapport à l'écriture dans la cadre d'un projet collectif.</p> <p>Collaboré dans le cadre d'un projet collectif.</p> <p>A sélectionné des informations et transmis une expérience, une réflexion.</p> <p>Maîtrisé la réalisation d'un objet imprimé.</p>
	<b>NBR de SEANCES :</b>			
	<b>10</b>			
	<b>Quel Public (mettre en bleu)</b>			
	<b>PS-MS-GS-CP-CE1-CE2-CM1-CM2</b>			

**ACTIVITE 6**

<p><b>Ateliers :</b>  <b>-Ikebana</b>  <b>Et</b>  <b>-Cyanotypie</b></p>	<p><b>STRUCTURE : MCL</b></p>	<p>Expressions artistiques contribuant à développer l'observation, l'étonnement, la poésie, dans la relation aux éléments de la nature</p>	<p>Les enfants collectent des végétaux dans les espaces verts urbains en vue d'une activité artistique permettant de développer leur intérêt pour les écosystèmes.                  Les enfants développent des pratiques artistiques faisant appel à l'observation et à la connaissance de la nature.                  Ils s'initient à une pratique issue de la culture japonaise, l'Ikebana.                  Ils s'initient à un processus d'impression photographique, le cyanotypie.                  Les enfants développent le sens de l'observation et la compréhension relative à la nécessité de préserver des écosystèmes en milieu urbain en faveur de l'amélioration de la qualité de vie.</p>	<p>L'enfant a observé les éléments collectés dans leur milieu.                  L'enfant développe de l'intérêt pour la biodiversité.                  L'enfant comprend son utilité pour l'amélioration des conditions de vie en ville.                  L'enfant est sensibilisé à la gestion des espaces verts urbains.</p>
	<p><b>NBR de SEANCES :</b>                  5</p>			
	<p><b>Quel Public (mettre en bleu)</b></p>			
	<p><b>PS-MS-GS-CP-CE1-CE2-CM1-CM2</b></p>			

Objectifs éducatifs	Rapport au projet de l'école (ou cycle d'apprentissage)		Relation à une compétence du socle commun	Critères d'évaluation
	Après la classe	Jours où il n'y a pas classe		



**ACTIVITE 1**

<b>Le temps des enfants</b>	<b>STRUCTURE/ INTERVENANT :</b>	Donner aux enfants la possibilité de s'exprimer  Permettre aux enfants de réaliser des projets  Rendre acteurs les enfants durant leurs temps de loisirs			CULTURE ET CITOYENNETÉ  Favoriser la participation des enfants à la vie de la cité	
	MJC CS des 4 Bornes					L'enfant est capable de prendre 3 fois la parole en petit groupe
	<b>NBR de SEANCES :</b>					L'enfant est force de proposition sur 4 ateliers durant l'année
	1 par semaine scolaire					L'enfant trouve sa place au sein d'un groupe
<b>Quel Public (mettre en bleu)</b>						L'enfant participe à 5 ateliers
<b>PS-MS-GS-CP-CE1-CE2-CM1-CM2</b>						

**ACTIVITE 2**

<b>Ateliers autour des sens</b>	<b>STRUCTURE :</b>	Eveiller les perceptions sensorielles  Développer la concentration  Permettre aux enfants d'explorer grâce aux 5 sens			CULTURE ET CITOYENNETÉ Favoriser l'accès à la culture pour tous	
	MJC CS des 4 Bornes					L'enfant est capable de se concentrer sur un atelier
	<b>NBR de SEANCES :</b>					L'enfant est capable d'identifier au moins 3 sens
	1 par semaine scolaire					L'enfant est capable de reconnaître 5 sons différents
<b>Quel Public (mettre en bleu)</b>						L'enfant est capable de reconnaître différentes matières
<b>PS-MS-GS-CP-CE1-CE2-CM1-CM2</b>						

**ACTIVITE 3**

<b>Natur'o'Bornes</b>	<b>STRUCTURE :</b>	Découvrir la nature au sein de leurs quartiers  Acquérir des gestes écocitoyens			DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT  -Sensibilisation et responsabilisation des enfants sur leurs comportements de consommateur  -Meilleure connaissance de l'environnement naturel urbain  -Favoriser les Comportements éco-responsables	
	MJC CS des 4 Bornes					L'enfant est capable d'appliquer au moins 3 gestes écocitoyens
	<b>NBR de SEANCES :</b>					L'enfant est capable de se repérer dans son quartier
	1 séance par an					L'enfant est capable de citer 5 éléments naturels
<b>Quel Public (mettre en bleu)</b>						
<b>PS-MS-GS-CP-CE1-CE2-CM1-CM2</b>						

MJC Borny	Objectifs éducatifs	Rapport au projet de l'école (ou cycle d'apprentissage)		Relation à une compétence du socle commun	Critères d'évaluation
		Après la classe	Jours où il n'y a pas classe		



**ACTIVITE**

<u>Éveil sportif</u>	<b>STRUCTURE/ INTERVENANT :</b>	Participer à la mise en forme			<b>Domain 1 :</b> Les enfants sont-ils plus en forme avec ou sans ?  Est-ce que ça leur plait ?	18 enfants le matin
	MJC Metz Borny					L'enfant est-il plus à l'aise dans ses mouvements
	<b>NBR de SEANCES :</b>	Connaître son corps à travers le sport comme la gym, la danse, le yoga...				L'enfant est-il plus à l'aise dans son corps
	Tous les mercredi matin					L'enfant est plus ouvert au monde extérieur

**ACTIVITE 2**

<u>Autour du monde</u>	<b>STRUCTURE :</b>	Découverte du monde et de sa richesse culturelle			<b>Domaine 2 :</b> Développer son imaginaire à travers les continents  Se repérer dans le monde sur un planisphère. Être capable de situer des pays et continents  Partager ensemble sa richesse et sa diversité culturelle  Découverte culinaire ; artistique ; culturelle	L'enfant reconnaît-il les différents continents
	MJC Metz Borny					L'enfant se souvient-il des pays visités
	<b>NBR de SEANCES :</b>					L'enfant retient-il les différentes richesses culturelles
	Tous les mercredi après-midi					
	<b>Quel Public (mettre en bleu)</b> PS-MS-GS-CP-CE1-CE2-CM1-CM2					

Objectifs éducatifs	Rapport au projet de l'école (ou cycle d'apprentissage)		Relation à une compétence du socle commun	Critères d'évaluation
	Après la classe	Jours où il n'y a pas classe		



## ACTIVITE 1

Jeux de société et casse-tête / énigmes	STRUCTURE/ INTERVENANT :	Développer les compétences en résolution de problème, pensée critique et la collaboration des enfants		<p>Nous voulons au travers du « jeu » permettre aux enfants d'acquérir des méthodes pour être plus organiser et efficace. Le jeu le permet grâce aux règles (et au fait de les respecter). La diversité des jeux permet, sciemment ou non, aux enfants d'appréhender la diversité des méthodes possibles.</p> <p>Cela se matérialise par de la mise en place de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Initiation aux échecs et jeu de dames</li> <li>• Initiation aux jeux de lettres et de réflexion comme les mots croisés, mots fléchés, mots mêlés</li> <li>• Initiation au tangram</li> <li>• Initiation au sudoku</li> <li>• Initiation aux jeux de rôles</li> <li>• Puzzle en groupe</li> <li>• ...</li> </ul>		Taux de fréquentation
	MJC METZ SUD et Epée Reforgée					L'enfant participe et donne son avis
	NBR de SEANCES :					L'enfant ne rentre pas en conflit et tente de résoudre les problèmes
	30					L'enfant est plus ouvert au monde extérieur
	Quel Public (mettre en bleu)					
PS-MS-GS-CP-CE1-CE2-CM1-CM2						

## ACTIVITE 2

Découverte de la nature	STRUCTURE :	Sensibiliser les enfants à la nature, à l'environnement et à l'écologie		<p>Nous voulons promouvoir la curiosité scientifique et la compréhension de l'écosystème et favoriser les activités de plein air</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Observation nature urbains (cours, château de Courcelles ou encore jardin botanique)</li> <li>• Activité de sensibilisation au développement durable</li> <li>• Jeux en plein air</li> <li>• Comprendre l'écosystème local au travers du jeu</li> <li>• « Coin de nature » avec l'école et le CPN Coquelicot</li> <li>• ...</li> </ul>	<p><b>Domaine 5</b> Les représentations de l'activité humaine</p>	Taux de fréquentation
	MJC METZ SUD + CPN					L'enfant participe et comprends l'intérêt
	NBR de SEANCES :					L'enfant appréhende les enjeux climatiques pour son quotidien
	30					L'enfant est plus ouvert au monde extérieur
	Quel Public (mettre en bleu)					
PS-MS-GS-CP-CE1-CE2-CM1-CM2						

**ACTIVITE 3**

Science et technologie	<b>STRUCTURE :</b>	Encourager la curiosité scientifique Stimuler l'intérêt pour les sciences set la technologie		Les sciences sont en lien direct avec l'imagination. En effet, elles permettent d'encourager la créativité et l'innovation. Elles ont aussi un lien avec la nature (comme avec le jardinage ou la cuisine)	<b>Domaine 4</b> Les systèmes naturels et les systèmes techniques	Taux de fréquentation
	MJC METZ SUD					L'enfant participe et comprend l'intérêt
	<b>NBR de SEANCES :</b>					L'enfant comprend les sciences et ses applications au quotidien
	30					L'enfant est plus ouvert au monde extérieur
	<b>Quel Public (mettre en bleu)</b>					
<b>PS-MS-GS-CP-CE1-CE2-CM1-CM2</b>						

Objectifs éducatifs	Rapport au projet de l'école (ou cycle d'apprentissage)		Relation à une compétence du socle commun	Critères d'évaluation
	Après la classe	Jours où il n'y a pas classe		



**ACTIVITE 1**

<p><b>MISSION CYBER SECURITE :</b> « Deviens un expert du Net. »</p>	<p><b>STRUCTURE/ INTERVENANT :</b> Centre Social Pioche- Les Petits Débrouillards</p>	<p>. Développer une pensée critique face aux « Fake News ». . Définir et comprendre les effets du cyberharcèlement. . Encourager une utilisation responsable des réseaux sociaux. . Sensibiliser à l'usage excessif des écrans . Savoir protéger son identité numérique.</p> <p>NOTA : Les objectifs et critères d'évaluation seront adaptés aux âges des enfants.</p>	<p>. Jeux interactifs où les enfants analysent des articles, images ou vidéos pour déceler les caractéristiques d'une « Fake News » . Discussion autour d'exemples concrets de cyberharcèlement avec analyse des impacts émotionnels et psychologiques ainsi que des stratégies pour y mettre fin (en parler à un adulte, utiliser des outils de signalement, etc...) . Ateliers pratiques où les enfants créent des profils fictifs sur un réseau social simulé, en réfléchissant aux informations à partager et à protéger, ainsi qu'aux paramètres de confidentialité. . Atelier de création d'un « plan numérique personnalisé » où chaque enfant déterminera un usage équilibré des écrans à la maison ainsi que la mise en place de pauses régulières. Discussion sur la notion de « trace numérique » à partir d'exemples concrets et exercices de simulations visant à faire découvrir aux enfants comment une publication peut se diffuser rapidement et être vue par des personnes inattendues.</p>	<p>Les méthodes et outils pour apprendre</p> <p>. Utilisation d'outils numériques et informatiques</p>	<p>. Acquisition de compétences dans l'analyse des sources d'informations et dans l'identification de « Fake News ».</p> <p>. Capacité des enfants à discuter des impacts du cyberharcèlement et des moyens d'y remédier.</p> <p>. Acquisition des « bonnes pratiques » en matière de partage de l'information</p> <p>. Meilleure gestion par l'enfant du temps passé sur les écrans.</p> <p>. Capacité des enfants à expliquer les conséquences d'une publication en ligne.</p> <p>. Participation des enfants lors de jeux interactifs où ils seront amenés à justifier leurs choix.</p>
	<p><b>NBR de SEANCES :</b></p>				
	<p>6</p>				
	<p><b>Quel Public (mettre en bleu)</b></p>				
	<p><b>PS-MS-GS-CP-CE1-CE2-CM1-CM2</b></p>				

## ACTIVITE 2

<b>JARDIN ET SAVEURS DES SAISONS :</b> « Plante, Cueilte, Cuisine ! »	<b>STRUCTURE :</b>	. Découvrir les fruits et légumes de saison . Explorer le jardinage en fonction des saisons . Sensibiliser les enfants à l'importance des saisons. . Initier les enfants à la cuisine avec des aliments de saison.  NOTA : Les objectifs et critères d'évaluation seront adaptés aux âges des enfants.		. Création d'un tableau interactif avec des étiquettes pour chaque saison, où les enfants placent des images ou des noms de fruits et de légumes. . Suivi de la croissance de différentes plantes du jardin avec tenue d'un journal de bord pour noter les changements au fil des saisons. . Ateliers cuisine où les enfants préparent des plats saisonniers, en leur expliquant l'importance de cuisiner avec des aliments de saisons. Sorties « natures » visant à observer les changements saisonniers dans la faune et la flore locale, puis discussions et échanges autour de leurs observations.	Les systèmes naturels et les systèmes techniques  . Compréhension des phénomènes scientifiques et du monde vivant (nature, environnement)	. Participation : mesure de l'implication active des enfants au niveau des exercices proposés. . Participation à l'observation de la croissance des plantes avec des commentaires sur les changements observés. . Capacité à décrire une scène d'une saison et à expliquer ce qui se passe dans la nature à ce moment – là. . Engagement lors des ateliers cuisine, y compris dans le respect des consignes de sécurité. . Goût et appréciation des plats préparés, en suscitant un retour sur ce qu'ils ont aimé ou non.
	Centre Social Pioche					
	<b>NBR de SEANCES :</b>					
	8					
	<b>Quel Public (mettre en bleu)</b>					
<b>PS-MS-GS-CP-CE1-CE2-CM1-CM2</b>						

## ACTIVITE 3

<b>ENSEMBLE C'EST MIEUX !</b> « Comprendre et respecter nos différences »	<b>STRUCTURE :</b>	. Introduire la notion de stéréotype en expliquant aux enfants que certaines idées préconçues sur les gens, en fonction de leur apparence ou de leur origine, ne sont pas fondées. . Sensibiliser les enfants à l'importance d'inclure tout le monde dans les jeux et activités, quelle que soit leur origine ou leur apparence. Encourager la solidarité en insistant sur la coopération et l'entraide, pour montrer qu'un groupe est plus fort lorsqu'il est composé de personnes différentes.		Pour chaque tranche d'âge, nous utiliserons une pédagogie adaptée, basée sur le jeu, la discussion et les activités de groupe, afin d'encourager la coopération et le respect mutuel ; les enfants pourront ainsi s'approprier les notions de diversité et d'inclusion de manière active et ludique	La formation de la personne et du citoyen : . Connaissance et compréhension des droits et devoirs . Respect des autres, des règles de vie collective et engagement citoyen . Esprit critique, autonomie et jugement moral . Education morale et civique, valeurs républicaines (liberté, égalité, fraternité)	. Capacité des enfants à identifier et à nommer un exemple de stéréotype (exemple « Tous les garçons aiment le football » ou « Les filles ne sont pas fortes ») . Observations relatives à la prise d'initiative des enfants visant à s'assurer que personne n'est laissé de côté dans les activités mises en place. . Observations relatives aux notions d'entraides et de coopérations de l'enfant avec ses camarades, spécialement avec ceux qui sont différents de lui. . Capacité de l'enfant à reconnaître des situations d'injustice et aptitude à exprimer son désaccord.
	Centre Social Pioche					
	<b>NBR de SEANCES :</b>					
	8					
	<b>Quel Public (mettre en bleu)</b>					
<b>PS-MS-GS-CP-CE1-CE2-CM1-CM2</b>						

KAIROS		Objectifs éducatifs	Rapport au projet de l'école (ou cycle d'apprentissage)		Relation à une compétence du socle commun	Critères d'évaluation
			Après la classe	Jours où il n'y a pas classe		
<b>ACTIVITE 1</b>						
Activité Nature	STRUCTURE/ INTERVENANT :	Sensibiliser au respect de l'environnement			Le mercredi matin, sur un cycle de février à avril.  Comprendre les enjeux de la préservation de la nature.	Taux de fréquentation
	KAIROS /CPN					L'enfant est-il capable de différencier les arbres
	NBR de SEANCES :					L'enfant deviendra ambassadeur auprès de sa famille
	8					L'enfant est plus ouvert au monde extérieur
	Quel Public (mettre en bleu)					
PS-MS-GS-CP-CE1-CE2-CM1-CM2						
<b>ACTIVITE 2</b>						
	STRUCTURE :	Développer la créativité.  Encourager la prise de parole			* Séances de découverte artistique de théâtre d'improvisation, de chant et danse	Taux de fréquentation
	KAIROS					L'enfant est plus à l'aise avec son corps
	NBR de SEANCES :					L'enfant sera plus à l'aise dans l'expression orale
	8					L'enfant maitrisera mieux son corps.
	Quel Public (mettre en bleu)					
PS-MS-GS-CP-CE1-CE2-CM1-CM2						
<b>ACTIVITE 3</b>						
	STRUCTURE :	Découverte de l'art			Le mercredi matin, sur un cycle de mai à juin découverte de différentes techniques d'art	Taux de fréquentation
	Kairos / musée					L'enfant sera capable de nommer les couleurs
	NBR de SEANCES :					L'enfant sera plus à l'aise avec les différentes méthodes de création artistique.
	8					
	Quel Public (mettre en bleu)					
PS-MS-GS-CP-CE1-CE2-CM1-CM2						

Objectifs éducatifs		Rapport au projet de l'école (ou cycle d'apprentissage)		Relation à une compétence du socle commun		Critères d'évaluation
		Après la classe	Jours où il n'y a pas classe	PLAN MERCREDI		
<b>ACTIVITÉ 5</b>						
						<b>L'enfant doit être capable de :</b>
<b>Initiation autour de l'athlétisme</b>	<b>STRUCTURE/ INTERVENANT :</b>	Développer la motricité de l'enfant. Travaille sur la coordination haut du corps et bas du corps. Sensibiliser autour des différentes familles de l'athlétisme (course saut et lancer) Développement de l'esprit d'équipe	Périscolaire sport	Mercredi sportif : Une séance le mercredi matin Deux séances le mercredi après-midi	Apprentissage et développement des différents pôle de la condition physique	S'orienter seul dans un parcours de motricité
	<b>NBR de SEANCES :8</b>					Prendre en main différents engins de lancer (vortex, petits poids, disque et marteaux pédagogique d'athlétisme)
	Courses / Sauts / Lancers					Plus technique : et en fin de cycle mesurer la distance et chronomètre afin de permettre d'apporter un repère de progression à l'enfant.
	<b>Quel Public (mettre en bleu)</b>					D'effectuer 2 types de lancer différents (à bras cassé et pousser en ressort)
	<b>PS-MS-GS-CP-CE1-CE2-CM1-CM2</b>					Evolution des enfants concernant les 5 pôles de la condition physique : l'endurance, la souplesse, la coordination, la vitesse (et la force).
<b>ACTIVITÉ 4</b> L'enfant doit être capable de :						
<b>Initiation autour des sports d'opposition</b>	<b>STRUCTURE : Arc-en-ciel</b>	Développement des facultés psychomotrice Développement des capacités sensorielles Développer la confiance en soi	Périscolaire sport	Mercredi sportif : Une séance le mercredi matin Deux séances le mercredi après-midi	Apprentissage et développement des différents pôle de la condition physique	S'équiper seul (faire sa ceinture, ranger ses affaires correctement).
	<b>NBR de SEANCES :8</b>					Connaître les bases de la discipline (nom technique : Dojo, tatami, judogi, judoka, les différents types de salue ...)
	Baby judo / Judo					Se déplacer sur le tatami, seul et avec un partenaire en se tenant en garde judo.
	<b>Quel Public (mettre en bleu)</b>					Retenir les techniques de déplacement (avant, arrière, latéral et circulaire en NAGEWAZA (debout) et les techniques d'immobilisation NEWAZA (au sol)
	<b>PS-MS-GS-CP-CE1-CE2-CM1-CM2</b>					Démontrer 2 sorties d'immobilisation NEWAZA
<b>ACTIVITÉ 3</b>						
						<b>L'enfant doit être capable de :</b>
<b>Initiation autour des sports de pleine nature</b>	<b>STRUCTURE : Arc-en-ciel</b>	Développer la précision Développer la concentration Développer le sens de l'observation Développer l'esprit d'équipe	Périscolaire sport	Mercredi sportif : Une séance le mercredi matin Deux séances le mercredi après-midi	Apprentissage et développement des différents pôle de la condition physique	D'utiliser le matériel en toute sécurité.
	<b>NBR de SEANCES :8</b>					D'orienter correctement, lire et se repérer sur une carte
	Soft archerie / Course d'orientation					D'utiliser le matériel : poisson, talon de contrôle
	<b>Quel Public (mettre en bleu)</b>					Retenir la gestuelle de base (prise en main du matériels, placement dans le pas de tir, récupération des flèches sur les blasons ...)
	<b>PS-MS-GS-CP-CE1-CE2-CM1-CM2</b>					

# SIGNATAIRES DU PROJET

<p><b>Le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale :</b> Grégory PRÉMON</p>	<p><b>Le Directeur de la CAF de Moselle :</b> Laurent PONTÉ</p>	<p><b>Le Préfet de Moselle :</b> Laurent TOUVET</p>   <p><b>Labellisation Plan Mercredi</b></p> <p><b>Oui - Non</b></p>
<p><b>Le Maire de Metz, Président de Metz Métropole, Membre honoraire du Parlement :</b> François GROSDIDIER</p>		

# Page réservée à l'administration

## SDJES

Traité par	Reçu le	Transmis le	Transmis à
	Date	Date	
PEdT validé	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
Label « Plan Mercredi »	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		

## DSDEN-DE1

Traité par	Reçu le	Transmis le	Transmis à
	Date	Date	

## CAF

Traité par	Reçu le	Transmis le	Transmis à
	Date	Date	



## Convention

### Charte qualité Plan mercredi

**Vu** le code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles L.227-4 et R.227-1 ;

**Considérant** la convention du 16 décembre 2021 relative au projet éducatif territorial (Pedt) conclue en application des articles L.551-1 et R.551-13 du code de l'éducation et incluant notamment des activités périscolaires le mercredi ;

**Considérant** le ou les projets éducatifs et pédagogiques mentionnés aux articles R.227-23 à 25 des accueils de loisirs périscolaires de la collectivité ;

- Le Maire de la Ville de Metz, dont le siège se situe 1 place d'Armes J.F. Blondel – BP 21025 – 57036 METZ Cedex 01,
- Le Préfet de la Moselle,
- Le Directeur des services départementaux de l'éducation nationale de Moselle, agissant sur délégation du recteur d'académie,
- Le Directeur de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
- Les associations partenaires ou opératrices

Conviennent ce qui suit :

#### **Article 1<sup>er</sup> : Objet de la convention**

La présente convention a pour objet de définir les obligations propres à chacune des parties pour œuvrer localement à la mise en place de la charte qualité du Plan mercredi.

Cette charte qualité Plan mercredi organise l'accueil du mercredi autour de 4 axes :

- veiller à la complémentarité des temps périscolaires du mercredi avec les temps familiaux et scolaires ;
- assurer l'inclusion et l'accessibilité de tous les enfants souhaitant participer à l'accueil de loisirs, en particulier des enfants en situation de handicap ;
- inscrire les activités périscolaires sur le territoire et en relation avec ses acteurs et les besoins des enfants ;
- proposer des activités riches et variées en y associant des sorties éducatives et en visant une réalisation finale (œuvre, spectacle, exposition, tournoi, etc.).

La charte est disponible sur le site [planmercredi.education.gouv.fr](http://planmercredi.education.gouv.fr).

## **Article 2 : Engagements de la collectivité**

La collectivité s'engage à organiser le (ou les) accueil(s) de loisirs périscolaires fonctionnant le mercredi dans le respect des principes de la charte qualité.

Quand les accueils de loisirs périscolaires ne sont pas organisés directement par la collectivité mais pour son compte par un autre acteur, la collectivité s'engage à veiller au respect de la charte par cet acteur.

La collectivité renseigne, sur le document joint, les éléments suivants relatifs aux accueils de loisirs périscolaires qu'elle organise ou qui sont organisés pour son compte :

- liste des accueils maternels (moins de 6 ans) et élémentaires (6 ans et plus)
- nombre total de places ouvertes (moins de 6 ans/6 ans et plus)
- typologie des activités
- typologie des partenaires
- typologie des intervenants

## **Article 3 : Engagements de l'Etat**

Les services de l'Etat s'engagent à :

- assister la collectivité dans l'organisation d'accueils de loisirs respectant la charte, à travers notamment la mise à dispositions d'outils sur le site [planmercredi.education.gouv.fr](http://planmercredi.education.gouv.fr) ;
- rendre disponible sur ce même site des supports de communication dont le label en vue de l'information du public et de la valorisation des accueils concernés.
- faire connaître au niveau national l'engagement de la collectivité dans la démarche qualité du Plan mercredi

## **Article 4 - Engagements de la Caf**

Les services de la Caf s'engagent à :

- accompagner le développement d'activités éducatives de qualité ;
- assurer le suivi des Plans mercredi conjointement avec les services de l'État ;
- apporter un concours financier à la bonification des nouvelles heures créées le mercredi sous réserve de l'éligibilité de ces heures aux règles de financement de la bonification Plan mercredi et dans la limite des fonds disponible.

## **Article 5 : Durée de la convention**

La présente convention est établie pour la durée de la convention du projet éducatif territorial.

## **Article 6 : Modification de la convention**

La présente convention peut être modifiée par avenant.

## **Article 7 : Résiliation de la convention**

La convention peut être résiliée soit par accord entre les parties, soit à l'initiative de l'une d'entre elles. Dans ce cas, la résiliation peut intervenir à tout moment en respectant un préavis de trois mois. Elle doit être faite par lettre recommandée avec demande d'avis de réception. Le délai de préavis court à compter de la réception de cette lettre par son destinataire.

À \_\_\_\_\_, le

Le Maire de Metz  
Président de l'Eurométropole de Metz  
Vice-Président de la Région Grand-Est  
Membre honoraire du Parlement

Le Préfet de la Moselle

François GROSDIDIER

Laurent TOUVET

L'Inspecteur d'Académie  
Directeur académique des  
services de l'éducation nationale  
de Moselle

Le Directeur  
de la Caisse d'Allocations Familiales

Olivier COTTET

Laurent PONTE

Président(e) de l'Association ACS AGORA

Président(e) de la MJC 4 BORNES

Président(e) de FAMILLE DE FRANCE

Président(e) de la MAISON DE LA CULTURE  
ET DES LOISIRS

Président(e) du Centre Social ARC EN CIEL

Président(e) de l'Association IL ÉTAIT UNE  
FOIS

Président(e) des PEP LOR'EST

Président(e) de la MCJ METZ SUD

Président(e) du Centre Social LE QUAI

Président(e) du Centre Social PIOCHE  
ASBH

Président(e) de la MJC DE METZ BORNLY

Président(e) du Centre Social CASSIS

Président(e) de l'Association DU CÔTÉ DES  
LOISIRS

Président(e) de l'Association Centre socio-  
culturel de Bellecroix - Kairos

**INFORMATIONS RELATIVES AUX ACCUEILS DE LOISIRS PERISCOLAIRES  
DU MERCREDI RESPECTANT LES PRINCIPES DE LA CHARTE QUALITÉ**  
(À renseigner obligatoirement et à joindre à la convention de la charte qualité)

**Liste des accueils de loisirs périscolaires maternels, élémentaires, mixtes / Nombre  
de places ouvertes enfants de moins de 6 ans, 6 ans et plus :**

Tableau joint en annexe 2

**Activités :**

- X activités artistiques
- X activités scientifiques
- X activités civiques
- X activités numériques
- X activités de découverte de l'environnement
- X activités éco-citoyennes
- X activités physiques et sportives

**Partenaires :**

- X associations culturelles
- X associations environnementales
- X associations sportives
- X équipes enseignantes
- X équipements publics (musées, bibliothèques, conservatoires, parcs naturels, espaces sportifs, etc.)
- X structures privées (fondations, parcs, entreprises culturelles et sportives, etc.)

**Intervenants (en plus des animateurs) :**

- X intervenants associatifs rémunérés
- X intervenants associatifs bénévoles
- X intervenants de statut privé non associatif (salarié, autoentrepreneur, etc.)
- X parents
- X enseignants
- X personnels municipaux (éducateurs sportifs, ATSEM, bibliothécaires, jardiniers, etc.)